

AUJOURD'HUI

Éditorial

Le Québec devra prendre au sérieux les avertissements que multiplient les Européens au sujet du traitement réservé à nos forêts. L'éditorial de Paul-André Comeau. **Page A-6**

Des idées

Journaliste au DEVOIR durant les années 30, Maurice Huot évoque, à la veille du 80e anniversaire de la fondation du quotidien, quelques anecdotes de l'époque. **Page A-7**



Louis Lortie, premier de classe

Notre chroniqueur de musique classique Carol Bergeron trace un bilan de l'enregistrement discographique des créateurs et interprètes québécois et conclut que la qualité surpasse avantageusement la quantité quand on se compare à l'ensemble des artistes canadiens. **Page C-2.**



Charlie Haden, jazzman de l'année

Non seulement le Festival de jazz de Montréal de l'été dernier lui a-t-il consacré dix soirées avec les meilleurs jazzmen de l'heure mais l'année 1989 a été pour le contrebassiste Charlie Haden remarquable à plus d'un titre. Serge Truffaut fait le point. **Page C-1.**

Jocelyn Lemieux passe à Chicago

En plus de l'échange, le Tricolore rétrograde les défenseurs Donald Dufresne et Jean-Jacques Daigneault, ce dernier refusant de se rapporter à l'équipe de Sherbrooke. **Page B-8**

Avis à nos lecteurs

LE DEVOIR ne pouvait y échapper. À compter de ce premier samedi de 1990, l'édition de fin de semaine, riche du *Cahier du samedi* et du *Plaisir des livres*, se vendra 1,25 \$. Répercussion logique, le prix de l'abonnement annuel est porté à 170 \$. Nos lecteurs comprendront les raisons à la base de cette décision.

Un mois après le drame de Poly, les clubs vidéo ne louent pas moins de films violents

Josée Boileau

UN MOIS après les événements de Polytechnique, Sylvester Stallone fait toujours recette et les films de violence, pudiquement rebaptisés films d'action, sont plus populaires que jamais selon une petite enquête menée

après de clubs vidéo de la région montréalaise.

De Laval à Brossard en passant par Rosemont, le Centre-Sud, Ville d'Anjou ou Verdun, la quinzaine de clubs contactés sont unanimes : la tragédie de Poly n'a rien changé.

« Il y a eu une baisse dans la location des films d'action dans la semaine qui a suivi ce qui s'est passé à

Poly. On aurait dit que les gens étaient en dépression. Mais ça n'a duré que quelques jours », dit M. James Magma, gérant du Club Trans Vidéo à Montréal-Nord.

« À ce moment-là, c'est sûr, les parents ont paniqué un peu. Ils venaient choisir les films avec leurs enfants pour pouvoir se renseigner sur leur contenu », précise de son côté une em-

ployée de Lafleur Vidéo à Ville La-Salle.

La télévision elle-même avait alors fait quelques efforts en retirant de l'horaire certains films à caractère violent et ayant surtout des femmes pour victimes.

Mais depuis, les vieilles habitudes ont repris le dessus un peu partout et dans les clubs vidéo, elles ont

d'ailleurs été favorisées par l'arrivée des dernières nouveautés : *Haute sécurité* avec Sylvester Stallone ou *Messagers de la mort* mettant en vedette Charles Bronson.

« Les locations dépendent beaucoup de ce qui sort dans le mois. On roule selon les nouveautés et plusieurs films d'action sont arrivés pen-
Voir page A-8 : Films

Les réfugiés cessent leur grève de la faim

Quarante personnalités québécoises parraineront les ressortissants latino-américains



Heureux de l'appui de 40 personnalités québécoises, les grévistes de la faim ont mis fin à leur moyen de pression après 24 jours de jeûne.

Paul Cauchon

LES 14 RESSORTISSANTS latino-américains qui étaient en grève depuis 24 jours à Montréal ont mis fin à leur action, hier, vers 18 h, après qu'une quarantaine de personnalités québécoises se soient engagées publiquement à les aider.

Cette aide leur a été présentée par l'ex-ministre péquiste Bernard Landry, par le député Gérard Godin et par Mme Nicole Boudreau, ex-présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB).

Ces personnalités tenteront de convaincre la ministre fédérale de l'Immigration Barbara McDougall de juger avec « le plus d'humanité possible » les cas individuels des enfants et conjoints laissés à l'étranger.

La veille, les grévistes avaient refusé de suspendre leur action suite à la médiation entreprise par le député fédéral Benoit Tremblay, craignant justement que le ministre considère de façon trop étroite la notion de danger telle que vécue par leurs familles. On préférait une interprétation plus large, qui reconnaisse les problèmes liés à la séparation des familles.

Un autre député fédéral, Jean-Pierre Blackburn, a, semble-t-il, assuré les grévistes hier matin que les dossiers seraient traités avec humanité.

Les 40 personnalités s'engagent aussi à travailler à ce que les familles des grévistes soient réunies dans les plus brefs délais.

Il semble également qu'ils feront pression auprès de la ministre provinciale de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, afin qu'elle puisse émettre des « CSQ », des Certificats de sélection du Québec. Le dossier de ces requérants pour-
Voir page A-8 : Grève

Québec somme les policiers d'appliquer la nouvelle loi sur la ceinture de sécurité

QUEBEC (PC) — Le port de la ceinture de sécurité sur la banquette arrière est obligatoire depuis le 1er janvier et « tous les corps policiers du Québec sont tenus d'appliquer ces nouvelles dispositions ».

C'est la mise en garde qu'a servie hier le ministre des Transports Sam Elkas dans un communiqué parvenu à la presse en fin d'après-midi.

M. Elkas annonce aussi que la Régie de l'assurance automobile du Québec (RAAQ) va entreprendre dès lundi une campagne de publicité

qui répondra aux questions que les automobilistes posent actuellement par téléphone aux corps policiers.

La campagne sera menée dans tous les quotidiens du Québec et dans bon nombre d'hebdomadaires, note le communiqué.

Le cabinet des ministres a adopté, en décembre, un décret ordonnant la mise en application d'un article, resté jusqu'ici inopérant, du Code de la route. Il s'agit du nouveau système de points de démerite qui prévoit que
Voir page A-8 : Québec

Dix ans après le référendum le Québec révisera-t-il son «non»?

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

SI LE CANADA ANGLAIS dit « non » au Québec — par la faute de quelques provinces récalcitrantes qui rejettent l'accord du Lac Meech, à la date fatidique du 23 juin prochain — quelles conclusions ou leçons les Québécois en tireront-ils ? Encaisseront-ils en maugréant, mais sans conséquences réelles à court terme ? Ou entreprendront-ils, stimulés en cela par le Parti québécois et les autres forces nationalistes déjà à l'oeuvre en ce sens, de remettre en question leur

propre « non » à la souveraineté du Québec, il y a dix ans?

Telle est la grande énigme politique de ce début d'année cruciale qui, une fois de plus, remet en haut de l'affiche le sempiternel débat constitutionnel sur l'avenir du Québec et de son rôle au sein du Canada. Encore plus que le ralentissement économique, le spectre du chômage accru, les difficultés financières et budgétaires du gouvernement, l'échec de la veille de la Saint-Jean reste la plus préoccupante pour M. Robert Bourassa et son gouvernement.

D'autant que, à la même date, il y a de bonnes chances — des risques plu-

tôt — que les libéraux fédéraux se donnent comme chef M. Jean Chrétien, un architecte de la constitution de 1982 qui a laissé le Québec de côté; comme son maître à penser, M. Pierre Elliott Trudeau, le successeur probable de M. John Turner s'oppose à l'entente conclue entre les 11 premiers ministres, il y a près de trois ans, dans le but de permettre au Québec de réintégrer le giron constitutionnel dans l'honneur et l'enthousiasme.

Le choix éventuel de M. Chrétien compliquera davantage une équation fort complexe, surtout si la cote de
Voir page A-8 : Non

Edmonston apparaît comme l'homme à battre dans Chambly

Pierre O'Neill

L'ÉLECTION du 12 février dans le comté de Chambly est une partielle qui aura des échos à la grandeur du pays et qui pourrait marquer le cheminement des trois grands partis politiques canadiens.

Élection significative à plusieurs égards. D'abord, en ce qu'elle permettra de vérifier si la débandade des conservateurs trouve son prolongement même en terre promise québécoise. Aussi, parce que l'entrée de Clifford Lincoln à la Chambre des communes est un prérequis à sa candidature à la direction du PLC, donc

un facteur potentiel d'interférence dans le retour en force de Jean Chrétien. Enfin, une élection qui représente la première véritable chance du NPD-Canada, et peut-être sa dernière, d'associer le Québec à son avenir politique. Autant d'enjeux nationaux servis à la sauce du lac Meech.

Une première fois, le 15 décembre dernier, l'importance des enjeux de cette partielle est apparue évidente. Ce jour-là, le premier ministre Mulroney s'est lui-même rendu dans Chambly pour donner le coup d'envoi de la campagne électorale de son candidat officiel, Serge Bégin. Cela à l'occasion d'un dîner-causerie de la chambre de commerce locale, auquel participait également Philippe

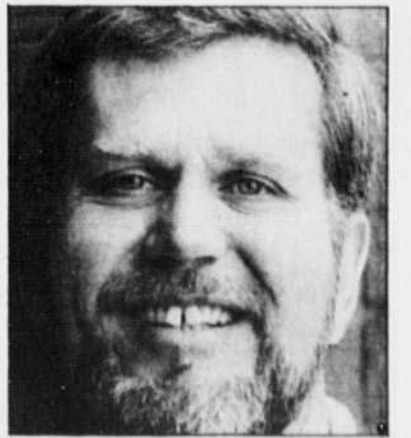
Edmonston, candidat et vedette québécoise du NPD-Canada.

Pendant ce temps, de l'autre côté de la rue, le chef du PLC, John Turner, annonçait la décision de l'ex-ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, de faire le saut dans l'arène fédérale en relevant le défi de se faire élire député de Chambly. Jusque-là ignorés par les chefs politiques canadiens, les électeurs de ce comté de la rive Sud de Montréal se sont émus de l'attention soudaine que leur portèrent, en quelques heures seulement, le premier ministre et le chef de l'Opposition officielle.

Autres caractéristiques dominantes de la mini-campagne électorale qui s'amorce, les thèmes qui seront

abordés et le calibre des candidats qui s'y affrontent. Bien sûr, les conservateurs voudront mettre l'accent sur l'entente du lac Meech, question d'exploiter au maximum la position ambiguë à cet égard du NPD qui la rejette et de son candidat Edmonston qui s'en fait le défenseur.

Il est improbable cependant que la stratégie des conservateurs fasse le poids contre les attaques des adversaires libéraux et néo-démocrates sur la nouvelle taxe des produits et services, la TPS, et les accusations de fraude et de corruption qui ont mis fin à la carrière politique du député sortant, Richard Grisé. Une partielle vivement appréhendée par les
Voir page A-8 : Edmonston



Philippe Edmonston

HOWARD BUTEN



Par l'auteur de *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué*
Il faudra bien te couvrir...

Surprenant et touchant ce quatrième roman d'Howard Buten. Images-chocs de l'enfance, désir effréné de réaliser l'impossible, personnages incompris dans un monde où « les trucs sonnent juste alors qu'ils sont faux ».

« On en sort l'âme complètement à l'envers. »

Françoise Tournier/ÉB

Howard Buten sera de passage au Québec du 10 au 17 janvier

ÉDITIONS DU SEUIL

POUR AVOIR DROIT AUX PRESTATIONS

Les nouveaux chômeurs devront avoir travaillé 14 semaines

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

À COMPTER de minuit ce soir, les nouveaux chômeurs qui désirent être admissibles à l'assurance-chômage devront avoir travaillé durant au moins 14 semaines.

Cette situation découle de la décision des sénateurs libéraux de ne pas adopter le projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage entériné par les conservateurs aux Communes en novembre. Elle découle également directement de la décision du gouvernement conservateur de ne pas prolonger, durant l'étude du projet de loi C-21 au Sénat, les normes d'admissi-

bilité variables qui permettaient aux chômeurs des régions défavorisées économiquement de recevoir de l'assurance-chômage après dix semaines de travail au lieu de 14.

Le gouvernement avait adopté une telle mesure à chaque année au cours des derniers cinq ans mais a décidé de ne pas le faire cette année pour signifier sa ferme intention d'appliquer sa réforme de l'assurance-chômage. La loi actuelle sur l'assurance-chômage exige un minimum de 14 semaines d'emploi avant qu'un prestataire ne soit éligible. Le Parlement adoptait habituellement une législation spéciale pour permettre de réduire ce nombre de semaines dans les régions où le taux

de chômage était plus élevé.

Libéraux et conservateurs se sont mutuellement accusés au cours des derniers jours de faire de la politique sur le dos des chômeurs canadiens.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, a accusé les libéraux de se livrer « à un jeu partisan au détriment des chômeurs », déclarant même que « malheureusement, de nombreuses personnes qui auraient autrement eu droit à des prestations se trouveront inadmissibles ».

À partir de demain donc, les chômeurs qui ont travaillé entre dix et 14 semaines sont directement touchés et ne pourront recevoir d'assurance-chômage à cause de cette nou-

velle situation.

Ainsi, si on utilise les chiffres de janvier 1989 pour fins de comparaison, il y a eu 1730 demandes d'assurance-chômage au Québec venant de personnes qui avaient travaillé moins de 14 semaines. Ce chiffre, au Québec seulement, grimpe à 4690 pour les trois premiers mois de 1989, selon Rick Perkins, conseiller de la ministre McDougall. Ce qui nous donne une bonne indication des effets pour les premiers mois de 1990 des effets probables de la nouvelle situation.

Mme McDougall utilise cet argument pour réclamer l'adoption rapide du projet de loi C-21 par les sénateurs libéraux qui poursuivent des

audiences publiques qui risquent de durer encore plusieurs semaines. Non seulement les libéraux détiennent-ils une majorité au Sénat, mais la plupart des intervenants ont condamné le projet de réforme de l'assurance-chômage des conservateurs.

Les libéraux n'entendent nullement se laisser intimider par les demandes des conservateurs. Ils relancent plutôt la balle dans le camp du gouvernement.

Pour le chef de l'opposition libérale au Sénat, Allan MacEwen, « le gouvernement Mulroney n'a qu'à se blâmer pour le délai que certains chômeurs subiront à recevoir leurs prestations d'assurance-chômage ».

Le gouvernement n'avait, selon les libéraux, qu'à prolonger les normes variables d'admissibilité à l'assurance-chômage durant l'étude du projet de loi C-21 au Sénat.

Les libéraux affirment même, chiffres à l'appui, que la situation serait pire, sur le plan de l'admissibilité, si le projet de loi C-21 était en vigueur comme l'exige le gouvernement. Selon eux, les travailleurs dans 75 % des régions désignées selon le système d'assurance-chômage devront avoir plus de 14 semaines d'emploi assurables pour être éligibles aux prestations.

L'exemple du Québec, à partir des chiffres compilés par Statistiques Canada, est révélateur. Selon la loi actuelle, les chômeurs de chacune des 13 régions du Québec peuvent recevoir de l'assurance-chômage s'ils ont travaillé entre dix et 13 semaines. En raison du taux élevé de chômage dans la province, aucune région n'exige 14 semaines de travail.

Par contre, si le projet de loi C-21 des conservateurs était adopté, les chômeurs de quatre régions seulement sur 13 au Québec pourraient réclamer des prestations avec moins de 14 semaines d'emploi assurables. Dans les neuf autres régions, le nombre de semaines de travail requis pour être admissible à l'assurance-chômage serait de 15 à 18 semaines. Il faudrait, entre autres, maintenir 15 semaines pour être éligible, plutôt que dix dans la région Laurentides-Lanaudière où le taux de chômage est de 10,5 %. Quinze semaines au lieu de dix en Montérégie avec un taux de chômage de 10,1 %. Et 17 semaines plutôt que 11 à Montréal qui accuse un taux de chômage de 8,5 %.

Pakistan

Plus de 350 morts dans la collision

SUKKUR, Pakistan (AFP) — Le bilan de la plus grave collision ferroviaire de l'histoire du Pakistan s'est alourdi, hier, s'élevant à plus de 350 morts, après la découverte de plusieurs dizaines de corps dans la carcasse accidentée du train, selon les équipes de secours.

La première ministre pakistanaise, Benazir Bhutto, a qualifié la catastrophe de tragédie nationale, et n'a pas exclu qu'un acte de sabotage soit à l'origine de la collision qui s'est produite dans la nuit de mercredi à jeudi près de Sukkur (Sud du Pakistan).

Les autorités locales redoutaient en fin de journée que le bilan définitif ne dépasse les 400 morts, alors que des soldats du génie, aidés par des grues, ont réussi, après plusieurs heures hier, à dégager deux wagons qui s'étaient complètement enfoncés dans la terre sous la pression des autres voitures.

La collision a eu lieu dans la petite gare de Sangi, à 35 km au Nord de Sukkur, lorsqu'un train roulant à 105 km/h, avec plus de 1500 passagers, a heurté de plein fouet un convoi de marchandises à l'arrêt sur la même voie.

Le drame a provoqué une vive émotion au Pakistan, où les journaux ont publié des « unes » barrées de bandes noires.

« Nous ne pouvons pas pour l'instant parler de sabotage, mais (cette hypothèse) ne peut pas être exclue, étant donné que quatre responsables des Chemins de fer impliqués dans la catastrophe se sont enfuis aussitôt après la collision, a déclaré Mme Bhutto.

Elle a annoncé à la presse la création d'une commission d'enquête judiciaire qui devra rendre public son rapport.

Selon les premiers éléments de l'enquête, immédiatement ouverte par les Chemins de fer, au moins trois employés de la gare de Sangi, dont le chef de gare, ont disparu dans les minutes qui ont suivi la catastrophe. Le conducteur de la locomotive, qui a sauté du train juste avant la collision, a affirmé à la télévision qu'il avait reçu le signal de passage.

L'ensemble de la direction régionale des Chemins de fer de Sukkur a été « suspendue » de ses fonctions, tandis que des mandats d'arrêt ont été lancés à l'encontre du personnel de la gare de Sangi. Le ministre fédéral des Chemins de fer, Zafar Ali Leghari, a déclaré qu'il était prêt à démissionner.

Mme Bhutto, 36 ans, qui doit mettre au monde son deuxième enfant avant la fin du mois, a rendu visite vendredi aux blessés admis à l'hôpital gouvernemental de Sukkur. Elle a annoncé une série de compensations financières aux victimes et précisé que les blessés les plus graves pourraient être soignés à l'étranger aux frais du gouvernement.

La collision a fait plus de 700 blessés, dont 400 ont été hospitalisés.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272



De gauche à droite, MM. Stephen Lewis et Robert Stanfield, et Mme Solange Chaput-Rolland, trois des Amis du lac Meech.

Les Amis du lac Meech entendent surtout prêcher en faveur de l'accord

d'après PC

L'ACCORD du lac Meech, « il faut que ça passe ou que ça casse ».

C'est ainsi que la sénatrice Solange Chaput-Rolland s'est exprimée hier au cours d'une conférence de presse annonçant la mise sur pied d'un regroupement national non partisan nommé « Les ami(e)s du Lac Meech ».

Plusieurs personnalités, pour la plupart anglophones et de l'extérieur du Québec, ont endossé cette initiative qui vise à sauver l'accord constitutionnel de juin 1987, à six mois de l'échéance. Hier, à Ottawa, plusieurs observateurs se demandaient s'il n'était pas trop tard pour intervenir, surtout que le regroupement ne propose aucune solution miracle pour convaincre les provinces récalcitrantes.

Parmi les personnalités sur qui pourront maintenant compter les partisans de l'Accord du lac Meech, mentionnons entre autres : Robert Stanfield (ancien chef du Parti con-

servateur canadien), Stephen Lewis (ex-leader du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario et ancien ambassadeur du Canada à l'ONU), Jean-Luc Pepin et Serge Joyal (anciens ministres de Pierre Trudeau), Flora MacDonald et Tom McMillan (anciens ministres conservateurs), Lucie Pépin (ex-députée libérale d'Outremont), Michael Cassidy (ex-député du NPD fédéral), Jack Pickersgill (ministre libéral du temps de Lester B. Pearson), Nick Auf Der Maur (conseiller municipal de Montréal), Marion Dewar (ex-députée néo-démocrate et ex-maire de la ville d'Ottawa), et Pauline Jewett (ex-députée du NPD en Colombie-Britannique).

« L'Accord du lac Meech, a indiqué M. Stanfield, devrait être une occasion de célébrer, parce que pour la première fois depuis des générations le gouvernement du Québec et les premiers ministres de toutes les provinces et du Canada ont réussi à s'entendre sur la place du Québec dans

la confédération. »

« Nous ne sommes pas là pour exercer des pressions de dernière minute, a indiqué M. Stanfield, mais je peux vous dire que j'ai exprimé mon opinion sur l'Accord du lac Meech depuis longtemps. Mais nous allons quand même augmenter le nombre des interventions pour tenter de convaincre la population canadienne de la justesse de nos arguments. »

Mme Chaput-Rolland a rappelé que l'Accord du lac Meech découle des promesses de réforme constitutionnelle faites au Québec lors du référendum de 1980. « L'entente vient combler le fossé entre le Québec et les autres provinces », a-t-elle expliqué.

Pour sa part, Stephen Lewis a souligné que la réintégration du Québec dans le processus constitutionnel canadien est essentielle si l'on veut faire des progrès sur d'autres questions constitutionnelles.

Un message important au sujet de l'assurance-chômage

Le gouvernement du Canada a récemment introduit au Parlement un projet d'amendements à la loi sur l'assurance-chômage. Les modifications proposées ont pour objet d'améliorer la loi actuelle et de consacrer des fonds supplémentaires à des programmes de formation et d'aide à l'emploi dans des domaines cruciaux pour l'avenir de notre économie. Parmi les améliorations les plus significatives, on retrouve des prestations supplémentaires de maternité/parentales, ainsi qu'un prolongement de la couverture pour ceux qui choisiront de travailler au-delà de l'âge de 65 ans.

Le projet de loi C-21 a été voté par la Chambre des communes le 6 novembre 1989, mais est encore à l'étude au Sénat et n'aura donc pas force de loi au 31 décembre.

En vertu d'un article de la présente loi, les travailleurs ayant occupé un emploi pour une

période de 10 à 14 semaines dans les 12 mois précédents sont éligibles aux prestations d'assurance-chômage. A l'expiration de cet article de la loi, le 6 janvier 1990, et jusqu'à l'adoption des amendements proposés, le règlement provisoire suivant entre en vigueur:

Pour être admissible à l'assurance-chômage, toute personne faisant une demande de prestations ordinaires commençant le ou après le 7 janvier 1990 devra avoir occupé un emploi pendant au moins 14 semaines au cours de la dernière année.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada (CEC) de votre localité. Il existe plus de 500 CEC à travers le Canada. Leur numéro de téléphone se trouve dans l'annuaire, à la rubrique du gouvernement fédéral.



Emploi et
Immigration Canada

Employment and
Immigration Canada

Canada

L'attitude des étudiants de Poly a beaucoup changé

Josée Boileau

« UN EVENEMENT pareil est une vraie horreur, il ne faut plus que ça se reproduise. » Cette phrase, Nathalie Provost l'a répétée à deux reprises. Et l'émotion de cette jeune étudiante parachutée symbole malgré elle d'une terrible tragédie venait rappeler qu'un mois après les événements de Polytechnique, la blessure reste encore bien vive.

Sur fond de murs tapissés de milliers de témoignages de sympathie, les étudiants de Polytechnique rencontraient la presse hier pour remercier la population de son appui et témoigner des initiatives prises depuis la tuerie de décembre.

Il y a déjà un mois jour pour jour que 14 jeunes femmes succombaient sous les balles d'un tireur fou, suscitant une onde de choc comme le Québec en avait encore peu connue. Les cartes, les dessins, les fleurs, les poèmes reçus et exposés — de 10 000 à 30 000 dit-on — font largement état de l'élan qui s'est emparé de la population face à cette affaire.

Mais c'est à l'École polytechnique que les choses ont le plus changé. On sent chez les étudiants une maturité nouvelle et une solidarité avec la direction et les employés comme on en voit peu dans les facultés universitaires.

Jusqu'à connus dans les milieux étudiants comme une bande de joyeux fêtards, voilà les jeunes de Polytechnique à la tête d'une pétition

de 70 000 noms réclamant une législation plus stricte sur le contrôle des armes à feu.

Le comité constitué pour mener cette pétition veut même élargir son action à l'ensemble du territoire canadien. À ce titre, le président de l'Association des étudiants de Polytechnique, Alain Perreault, sollicitera l'appui de l'ensemble des facultés de génie du Canada, au nombre de 39, réunies la semaine prochaine en congrès annuel à Kingston en Ontario.

Le comité espère pouvoir présenter le plus rapidement possible sa pétition demandant l'interdiction des armes militaires ou para-militaires au Canada (sauf pour les membres des forces armées ou les policiers) afin qu'une loi soit votée à ce sujet avant l'été prochain.

Il s'agit là d'une action spectaculaire, mais la tuerie a aussi provoqué un changement de mentalité, comme en a témoigné Nathalie Provost dans la foulée du message d'espoir qu'elle avait lancé, blessée, de son lit d'hôpital.

« J'ai dit en décembre qu'il n'y avait pas de coupable, mais coupable, on l'est tous un peu. La violence est un problème de société et nous pouvons par de petites choses améliorer notre monde », devait-elle déclarer.

Se disant plus consciente des problèmes d'égalité entre les hommes et les femmes, elle envisage maintenant d'aller dans les écoles « pour parler aux filles, leur dire que les sciences, ce n'est pas un milieu ré-

barbatif aux femmes ». S'affirmer, prendre sa place comme égale aux hommes, éduquer les gens, autant de choses à faire affirmait-elle encore, tout en répétant sa foi en l'humanité, en la bonté des gens.

Le souvenir de la tragédie reste toutefois. Physiquement, son état s'améliore. Moralement, « c'est autre chose », dit-elle en souriant.

Il n'a pas non plus été facile de faire face à l'attention subite des médias. Comme bien d'autres étudiants de Poly, Nathalie Provost dit avoir parfois été « très choquée » de la couverture journalistique.

« On a porté une telle attention aux détails. Entendre débattre du trajet du tueur ou se faire demander « vous sentez-vous coupable », c'est très très blessant quand on est soi-même impliquée. Il aurait fallu faire des analyses plus fondamentales de la violence et du fait que seules des femmes étaient visées », confie-t-elle.

Les étudiants de Poly entendent d'ailleurs marquer la réflexion sur les rapports hommes-femmes à la suite de cette affaire en travaillant à la distribution d'une affiche.

Conçue spontanément par un designer montréalais, celle-ci représente les symboles unifiés de l'homme et de la femme dessinés par des balles de fusil sous lesquels on peut lire : « Plus jamais ».

« Et sans faire de vilain jeu de mots, on sait dans quel camp est la balle », commentait l'auteur de l'affiche, Pierre-Yves Pelletier.



PHOTO JACQUES GRENIER

Des dizaines de milliers de témoignages de sympathie en provenance du monde entier ont afflué à Polytechnique depuis la tuerie du 6 décembre dernier. Encore sous le choc, la jeune Nathalie Provost dit n'y avoir jeté qu'un coup d'oeil, ne se sentant pas encore prête pour les lire.

La STCUM réclame le plein fonctionnement de son réseau

Martin Pelchat

LA SOCIÉTÉ de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a sollicité hier une nouvelle intervention du Conseil des services essentiels, réclamant de sa part qu'il décrète des mesures additionnelles visant à rétablir le plein service sur l'ensemble du réseau.

La STCUM demande également au Conseil d'exiger du Syndicat des employés d'entretien réparation pour « le tort causé aux clients du transport en commun ».

Le directeur des communications de la STCUM, Hubert Sacy, n'a pas voulu fournir d'évaluation des réclamations à ce titre, mais a indiqué que la STCUM laissait au Conseil le soin de décider si cette réparation devait se faire sous forme de versements aux usagers ou, par exemple, à des oeuvres de charité.

Un porte-parole du Conseil, Denis

Lalonde, a indiqué que ses membres avaient discuté de la requête hier. Ces derniers en reprendront l'étude lundi.

La STCUM justifie cette requête en constatant que l'ordonnance du 14 décembre dernier enjoignant au Syndicat du transport de Montréal et aux employés de cesser d'exercer le refus de faire du temps supplémentaire et de reprendre l'exécution de toutes leurs tâches n'est pas respectée.

La STCUM constatait néanmoins hier une « nette amélioration de la situation », alors que 137 autobus étaient immobilisés au matin dans certains centres de transport, comparativement à 162 jeudi et 257 mercredi.

Le conflit entre la STCUM et ses employés d'entretien est né de l'implantation en nombre de nouveaux horaires dans les garages, horaires contestés par le Syndicat des employés d'entretien.

Après l'ordonnance du Conseil, le

syndicat a retiré son mot d'ordre de refus du temps supplémentaire. Les dirigeants syndicaux répètent depuis que le refus constitue un geste décidé individuellement par les employés, et qu'il s'agit d'un droit inscrit à la convention collective.

Chaque année, l'entretien des véhicules de la STCUM nécessite 35 000 heures de temps supplémentaire, soit 4% de la charge de travail.

La société ne prévoit pas de problèmes pour la fin de semaine puisque les besoins sont réduits. Mais on ne cache pas une certaine inquiétude en prévision de la semaine prochaine, alors que la fin de la période des Fêtes marquera le retour aux achalandages habituels.

Le recours à la sous-traitance pour compenser pour la non-disponibilité des employés d'entretien a été un échec, de l'aveu même de la direction de la STCUM. On l'explique par le nombre limité de garages privés capables de loger des autobus longs de 12 mètres.

L'incertitude règne chez Via

OTTAWA (PC) — Via Rail doit couper ses services de moitié dans neuf jours. Mais de nombreux travailleurs de la société de transport ne savent toujours pas s'ils auront un emploi après le 15 janvier, ou encore l'endroit où ils exerceront celui-ci.

« C'est une agression... Via Rail s'occupe de ces mises à pied comme du repas du chien », a déclaré hier M. Stan Horodyski. Ce dernier est à la tête du syndicat des quelque 700 employés chargés de l'entretien des wagons et des locomotives.

« Il est tout simplement incroyable que cela puisse avoir été aussi mal mené. Les gars ne savent pas encore qui aura un emploi, les perspectives sont peu encourageantes. »

La semaine prochaine, on demandera aux employés de porter un brassard noir, à fait savoir hier à Winnipeg un porte-parole syndical local.

Les syndicats représentant les conducteurs et les ingénieurs de locomotives, les préposés et les vendeurs de billets ne savent également pas lesquels de leurs membres demeureront des employés de Via après le 15 janvier.

Près de 2100 des 5700 employés syndiqués de même que 650 travailleurs non-syndiqués perdront leur poste, le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney ayant décidé de couper ses subventions à Via,

qui passeront de 540 millions \$ en 1989 à 350 millions \$ en 1992.

Ajoutant à la confusion, de nombreux syndicats ne savent pas quels sont les employés ayant opté pour une retraite anticipée et ceux qui exerceront leur droit de conserver leur emploi en étant transféré ailleurs.

Certains travailleurs connaîtront au milieu de la semaine prochaine le lieu de leur prochaine affectation, si jamais ils conservent leur emploi. Les ingénieurs et conducteurs devront toutefois attendre jusqu'au 15 janvier avant de savoir s'ils demeureront à l'emploi de Via ou s'ils devront se tourner vers le CN ou le CP.

M. Ron Bennett, des Travailleurs unis des transports, a indiqué que de nombreux employés allaient vraisemblablement prendre leur retraite anticipée, « mais nous ne saurons pas qui jusqu'après le 15 (janvier) ».

Pour sa part, M. Stan Warner, de la Fraternité des ingénieurs de locomotive, estimait que Via ajoute à la confusion en tentant de centraliser les travailleurs opérant les trains de l'Ouest du Canada.

Ceux-ci seraient basés à Kamloops et à Prince George, en Colombie-Britannique, ainsi qu'à Edmonton et Winnipeg, au lieu d'être dispersés à travers les provinces de l'Ouest, a-t-il dit. Via désirait également centraliser ses effectifs de

l'Est du pays à Toronto et à Montréal mais en aurait pour l'instant abandonné l'idée.

« Ces procédures deviennent de plus en plus mélangées », a estimé M. Warner.

Par ailleurs, la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, qui représente les préposés aux tickets, les membres du personnel de wagon et les porteurs, est en plein coeur d'un processus national devant permettre à ses membres d'appliquer pour tout emploi. La personne choisie l'est en vertu de son ancienneté.

Le processus doit prendre fin mercredi, mais pourrait être modifié si jamais des travailleurs décidaient de prendre leur retraite ou d'opter pour un autre travail, a indiqué le porte-parole Tom McGrath.

Les membres de la fédération et ceux des syndicats des ateliers sont protégés par des dispositions sur la sécurité d'emploi. Les vendeurs de billets et les préposés avec plus de quatre ans d'expérience, ainsi que les employés d'atelier avec plus de huit ans d'expérience peuvent recevoir leur plein salaire si Via n'a aucun emploi pour eux.

Cette disposition devrait protéger 400 membres de la fraternité et 150 travailleurs des ateliers, qui n'auront probablement pas d'emploi immédiatement.

La France veut consulter ses scientifiques sur l'usage du français

PARIS (AP) — Le ministre de la Francophonie, Alain Decaux, prend le taureau par les cornes: il a décidé de réunir les scientifiques pour leur demander leur avis sur la place que pourrait encore occuper la langue française dans un domaine où l'anglais est tout puissant.

Ce colloque, auquel sont d'ores et déjà inscrits 700 scientifiques de

nombreuses nationalités, aura lieu les 9 et 10 janvier à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette à Paris.

L'objectif de cette réunion intitulée « Forum de la communication scientifique et technique » est de consulter le monde scientifique sur ce qu'il convient de faire pour que le français ne disparaisse pas totalement des sciences. M. Decaux a précisé, vendredi, devant la presse qu'il n'était pas question de mener un combat inutile qui se donnerait pour but de prendre la place de l'anglais: il s'agirait dans ce cas, selon lui, d'une « position retardataire et d'un

combat inutile ».

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille baisser les bras. Et là est toute la question à laquelle les scientifiques seront appelés à répondre: Que faire, quelle voie trouver entre « le laxisme des uns et le purisme des autres? Le monolinguisme n'est pas fatal », estime encore M. Decaux qui ajoute qu'un tel monopole de l'anglais, qui suppose une sorte de « moule linguistique et conceptuel unique, constituerait un appauvrissement de la science elle-même, fatal à la créativité même ».

Dans l'entourage du ministre, on ajoute que les autorités ne veulent rien faire contre la communauté scientifique (« ne pas prendre les gens à rebrousse-poil ») et qu'il faut donc examiner concrètement la situation avec tous les professionnels concernés. Parmi les thèmes qui seront abordés lors du colloque de La Villette, les participants s'interrogeront, mardi après-midi, sur la question de savoir dans quelle langue li-

vrer les résultats de la recherche.

La question ne concerne d'ailleurs pas seulement la francophonie. Pour M. Decaux, « la défense du français passe par la défense des langues de l'Europe », essentiellement l'allemand, l'espagnol et l'italien.

D'ores et déjà, soulignaient certains scientifiques présents à la conférence de presse de vendredi, il est clair que le problème essentiel n'est pas de tenter de déloger l'anglais de la publication des découvertes qui se fait dans des revues anglaises ou américaines prestigieuses mais dont le lectorat est limité. Il s'agirait plutôt de proposer à l'enseignement universitaire (pour des dizaines de milliers d'étudiants donc) des manuels de synthèse. Car ceux-ci font défaut et restent donc à écrire. Si les Francophones ne font pas preuve d'imagination, au train où vont les choses, les étudiants de langue française n'auront que des manuels scientifiques en anglais dès le prochain siècle.

Parce que pour vous le temps n'existe peut-être pas...

LE FUTUR ANTERIEUR

du 9 janvier au 3 février 1990

Les guichets sont ouverts du mardi au samedi inclusivement de 12h00 à 20h00.

AUTEUR: André Jean

MISE EN SCÈNE: Marie Michaud

AVEC: Markita Boies, Marie Brassard, Hugo Dubé, Reynald Robinson

SCÉNOGRAPHIE: Robert Lepage

COSTUMES: Diane Coudé

1297, rue Papineau Montréal (Québec) Réservations: (514) 523-1211

théâtre d'aujourd'hui

QUATRE À QUATRE LES INCONTOURNABLES

diffusion
stephanie bis

MONSIEUR • MADAME

75%

LIQUIDATION TOTALE

TOUTE OFFRE RAISONNABLE

SERA ACCEPTÉE

1110, rue Laurier Ouest
2030, rue Crescent

270-7797
844-0063

Arthur Quentin

Du 6 au 13 janvier

Arthur Quentin vous invite à profiter des prix réduits jusqu'à

50%

sur des articles sélectionnés

ARTHUR QUENTIN 3960 rue Saint-Denis Montréal (514) 843-7513

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'hostilité aux Turcs mobilise la Bulgarie

Les grèves menacent de s'étendre; Sofia maintient ses positions et appelle à l'unité

d'après AFP et Reuter
SOFIA — Un vent d'hostilité à la minorité turque souffle sur la Bulgarie. La ville de Kourdjali, dans le sud du pays, a été complètement paralysée hier par un mouvement de grève visant à faire reculer le gouvernement dans son ouverture à cette minorité, qui représente quelque 10 % de la population.

Par ailleurs, des manifestations et des grèves nationalistes bulgares ont été relevées en plusieurs points du pays, et menacent de s'étendre à la capitale.

Confronté à cette flambée, le nouveau gouvernement de Sofia a lancé hier un « appel à l'unité », en soulignant les risques d'isolement international qu'impliquait un tel mouvement.

« Il ne peut y avoir d'avenir dans l'isolement. Nous devons vivre au sein de l'Europe et préserver la paix dans les Balkans », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Stanko Todorov, dans un discours télévisé.

La semaine dernière, le Parti communiste bulgare, mettant un terme à plusieurs décennies d'assimilation, avait autorisé les Turcs à pratiquer l'islam et décidé de leur rendre leurs noms ethniques, droits que leur refusait l'ancien dirigeant Todor Jivkov.

Todorov a déclaré que les réformateurs aujourd'hui au pouvoir avaient hérité des nombreuses erreurs de l'ancien régime, et notamment du problème nationaliste.

« La Bulgarie, a-t-il ajouté, ne peut

se permettre l'isolement international créé par Jivkov » (l'ancien leader bulgare, démis).

« Le seul drapeau de la Bulgarie, a-t-il dit, sera le drapeau bulgare, et la langue officielle sera le bulgare. Cela figure dans la Constitution ». Mais, a-t-il aussitôt ajouté, la même Constitution garantit des droits égaux à tous les citoyens.

Le président de l'Assemblée nationale, dont l'intervention ne comportait aucune concession aux manifestants, a annoncé l'amnistie de toutes les personnes poursuivies pour opposition à la politique d'assimilation de Jivkov.

Une commission parlementaire sera créée sous la direction du secrétaire général du Parti Petar Mladenov, afin d'examiner la question avec toutes les parties concernées.

Depuis le rétablissement des droits de la minorité turque, qui regroupe environ un million de personnes, l'opposition à cette politique s'est répandue comme une traînée de poudre.

Hier, magasins et usines ont fermé leurs portes dans plusieurs villes à la suite d'un appel à la grève générale.

Les magasins et les usines étaient fermés à Kourdjali, dans le sud du pays, là où avaient commencé les manifestations il y a cinq jours. Seuls les hôpitaux, les laiteries et les boulangeries étaient ouverts.

Le mouvement s'est étendu à la ville voisine de Haskovo où, comme à Kourdjali, vit une importante communauté turque, puis à Stara Zagora



Brandie lors d'une manifestation hier à Sofia, cette pancarte anti-turque proclame : « Ça n'arrivera pas ! »

et à Deznia, où est implantée la plus grande usine chimique du pays.

Pratiquement tous les Bulgares de souche habitant Kourdjali, une ville de 55 000 habitants du sud du pays, ont cessé le travail et une manifestation rassemblant plus de 15 000 personnes y a été organisée, selon la radio.

La capitale, Sofia, n'a pas connu d'arrêt de travail. En revanche, plusieurs milliers de personnes se sont pour une deuxième journée consécutive rassemblés devant l'Assemblée nationale en scandant des slogans hostiles aux Turcs et en chantant des chants nationalistes datant du régime ottoman.

Un important rassemblement anti-turc est également prévu demain dans la capitale bulgare. Trois personnes ont entamé une grève de la faim jusqu'à ce que la revendication des nationalistes d'un référendum sur la question de la minorité soit satisfaite.

La répression sanglante des manifestations musulmanes du printemps dernier en application de la politique de M. Jivkov a entraîné l'exode de plus de 300 000 Bulgares de souche turque vers la Turquie dont environ 100 000 seraient retournés en Bulgarie récemment.

Les manifestants bulgares craignent que cette minorité turque ne constitue « une cinquième colonne » en Bulgarie, dominée du 14e au 19e siècle par l'empire ottoman, et estiment que la nouvelle politique ouvre la voie à une demande d'autonomie de cette population.

LE MONDE EN BREF

L'aide tarde en Éthiopie

ADDIS ABEBA (AFP) — La moitié seulement de l'aide alimentaire nécessaire pour venir en aide aux 3,5 millions de personnes menacées par la famine a été promise à l'Éthiopie, a indiqué hier le bureau du programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM). Les engagements pris par les donateurs atteignent 280 000 tonnes, alors que 565 000 tonnes sont jugées nécessaires. Les estimations globales de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sont plus élevées et atteignent 700 000 tonnes. Une représentante du PAM a souligné que l'aide promise était uniquement destinée à l'Érythrie. Aucun engagement n'a été pris, semble-t-il, en faveur des autres provinces du nord de l'Éthiopie, Tigré, Gondar et Wollo, où la guerre civile fait rage. Pourtant, selon le PAM, le Tigré, en particulier, souffre d'une grave disette bien que les autorités éthiopiennes le démentent. La distribution de l'aide alimentaire en Érythrie, où un cessez-le-feu de facto est en vigueur depuis mai dernier, ne devrait pas poser de problème. En revanche, les gouvernements donateurs se sont déclarés préoccupés par les difficultés d'accès aux populations du Tigré en raison des combats entre troupes gouvernementales et rebelles.

720 000 exilés allemands

BONN (AFP) — Quelque 720 900 Allemands de l'Est et Allemands de souche originaires des pays d'Europe de l'Est se sont installés en RFA en 1989, a annoncé hier le ministre de l'Intérieur à Bonn. Selon les dernières statistiques du ministère, 343 854 Allemands de l'Est ont émigré l'année dernière en RFA, ce qui représente une progression de 261 % par rapport au chiffre de 1988. Par ailleurs, le nombre d'Allemands de souche qui sont venus s'établir définitivement en RFA s'est élevé à 377 055 personnes, soit une progression de 86 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces Allemands de souche, 250 340 étaient originaires de Pologne.

Glasnost militaire

BRUXELLES (AFP) — Des militaires soviétiques vont assister à partir d'aujourd'hui à un exercice de l'OTAN qui se déroule en Belgique depuis le 27 décembre, a annoncé hier le ministre belge des Affaires étrangères. Les quatre militaires soviétiques sont attendus ce matin à Bruxelles. La durée de leur séjour ne devrait pas excéder 48 heures, conformément aux accords prévoyant ce type d'inspection. Les observateurs soviétiques assisteront au transit par la Belgique de troupes américaines supposées intervenir en RFA, dans le cadre des manœuvres annuelles de l'Alliance atlantique. Ces manœuvres, intitulées *Reforger 90* (pour « Retour de forces en RFA ») prendront fin en Belgique le 12 janvier et se poursuivront ensuite en RFA. *Reforger* mobilise cette année 15 400 hommes, soit 15 % de moins que les années précédentes.

Drogue en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Un lot de 850 kilos de cocaïne a été saisi jeudi à Jacmel, à 110 km au sud-est de Port au Prince, à bord d'un avion vénézuélien dont les six occupants ont été arrêtés, a annoncé la télévision d'État haïtienne, citant les responsables du Bureau des narcotiques. L'avion, un bimoteur immatriculé YV 109, se rendait à Miami avec sa cargaison et six personnes à bord, trois Américains d'origine vénézuélienne et trois Vénézuéliens, qui ont été conduits jeudi après leur arrestation à Port-au-Prince au siège du Bureau des Narcotiques, chargé de la répression du trafic des stupéfiants en Haïti. Cette saisie a été effectuée en liaison avec le Centre d'information et de coordination (CIC) haïtien qui opère en étroite collaboration avec l'antenne des services anti-drogue américains, la DEA (*Drug Enforcement Administration*) de Port-au-Prince. Le 18 octobre dernier, 918 kilos de cocaïne en provenance de Colombie avaient été saisis à Port-au-Prince.

Mise à prix d'Escobar

BOGOTA (AFP) — Les autorités colombiennes ont lancé hier une nouvelle offensive pour capturer le trafiquant de drogue Pablo Escobar, chef du Cartel de Medellín, en offrant une récompense de 450 000 \$ à toute personne qui permettra sa capture. « Faites-le pour la sécurité de la Colombie », dit un tract diffusé par la quatrième brigade de l'armée, qui a son siège à Medellín (capitale de la province d'Antioquia, 500 km au nord-ouest de Bogota). Les tracts, qui promettent « une discrétion totale » aux informateurs, sont abondamment distribués dans la province d'Antioquia. Ils comportent une photographie du trafiquant et affirment : « Hier, c'était Rodriguez Gacha, maintenant, c'est Pablo Escobar ». Gonzalo Rodriguez Gacha, dit *El Mexicano*, numéro deux du Cartel de Medellín, a été abattu par la police le 16 décembre dernier. Il avait probablement été localisé grâce à une dénonciation.

Bouillonnement diplomatique autour du Cambodge

La Chine et les Khmers rouges parmi les derniers obstacles à un règlement global

PARIS (AFP) — Une intense activité diplomatique règne depuis plusieurs semaines, entre les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, pour tenter de trouver une solution négociée à la question du Cambodge.

« Les contacts sont quasi permanents, notamment avec les États-Unis, l'URSS et la France, et les 15 jours qui viennent seront déterminants », a indiqué un diplomate étranger à Paris, selon lequel l'essentiel des contacts tournent autour du plan australien d'administration provisoire du Cambodge par l'ONU avant des élections, comme ce fut le cas en Namibie.

Selon ce plan, connu sous le nom de « plan Evans », du nom du ministre des Affaires étrangères Gareth Evans, le siège du Cambodge à l'ONU, actuellement détenu par l'op-

position, serait, dans un geste destiné à Phnom Penh, déclaré vacant. Ce plan n'a toutefois pas été accepté jusqu'ici par la Chine et les Khmers rouges.

Le « plan Evans » a été au centre d'un entretien peu avant Noël à Washington entre MM. Richard Solomon, secrétaire d'État adjoint américain chargé de l'Asie du sud-est, et Claude Martin, directeur Asie au quai d'Orsay et président du Comité de coordination de la Conférence de Paris sur le Cambodge, a-t-on appris de source informée.

Un émissaire australien, M. Michael Costello, qui était récemment à Pékin, a entrepris une nouvelle tournée, qui doit le conduire notamment à Pékin, à Hanoï, Phnom Penh et Washington. Jeudi prochain, il sera à Paris, où il verra le premier ministre du gouvernement d'opposition khmer,

Son Sann. Il a déjà rencontré le prince Norodom Sihanouk et le leader khmer rouge Khieu Samphan.

Le plan Evans, qui a été discuté lors du sommet Bush-Gorbatchev de Malte, sera également évoqué lors de la visite à Paris, jeudi, du premier ministre japonais Toshiki Kaifu. L'appui financier du Japon est soutenu et M. Costello a eu des contacts à Bangkok avec le responsable de l'Asie au ministère nippon des Affaires étrangères, Sakutaro Tanino.

Le président français François Mitterrand, qui recevra M. Kaifu à déjeuner, avait saisi en décembre l'occasion de la visite du chef de l'État sud-coréen, Roh Tae-Woo, pour souhaiter une reprise de la Conférence de Paris, suspendue fin août.

Le représentant démocrate américain Stephen Solarz, qui a inspiré le « plan australien », sera lui aussi pro-

chainement à Paris, vers le 18 ou le 20 janvier, selon une source américaine.

« Il est certain que le plan Evans a débouqué l'impassé diplomatique, affirme un expert français. Tout tourne autour de lui. Ce qui sera adopté sera sans doute un peu différent, mais il a permis aux discussions de reprendre. »

Une source est-européenne estime qu'une rencontre informelle incluant la France, selon la proposition du premier ministre thaïlandais Chatichai Choonhavan, pourrait se tenir en février à Djakarta, et être suivie en avril ou en mai d'une brève session ministérielle à Paris de la Conférence sur le Cambodge.

Le plan Evans est globalement soutenu par les États-Unis, l'URSS, la France, le Japon et plusieurs pays de l'Association des nations du sud-

est asiatique (ASEAN). Hanoï et Phnom Penh, ainsi que le prince Sihanouk et M. Son Sann l'ont approuvé, bien que chacun pose des conditions encore contradictoires.

Pékin a « pris bonne note » du plan australien mais s'en tient pour l'instant à la formule de constitution d'un gouvernement quadripartite. Les observateurs ont toutefois bon espoir d'un changement, sous réserve d'une solution « sauvant la face » de Pékin. Les États-Unis, qui ont rompu l'isolement de la Chine, pourraient y contribuer.

Moscou a déjà proposé un moratoire sur l'aide militaire aux factions khmères, et le ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze a estimé que des « perspectives favorables » s'ouvrent pour un règlement « réellement solide et équitable » du conflit cambodgien.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Pensionnat des Ursulines
 26, RUE DUFFERIN
 STANSTEAD, QUÉBEC, JOB 3E0
 TEL. 819-876-2180

Dans les Cantons de l'Est à 1h30 de Montréal et 40 minutes de Sherbrooke

Cours Secondaire I à V

Pensionnat pour jeunes filles

- approfondissement de l'anglais
- choix varié d'activités culturelles, sportives et religieuses
- transport organisé

Séances d'Informations pour tous et examens d'admission pour 1re Secondaire:

- dimanche, le 14 janvier, à 13h30
- dimanche, le 11 février, à 13h30
- dimanche, le 22 avril, à 13h30

Institution d'enseignement secondaire mixte déclarée d'intérêt public.

CET HIVER, INSCRIVONS-NOUS À L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES DU CENTRE SAIDYE BRONFMAN

Cours offerts: peinture, sculpture, joaillerie, orfèvrerie, céramique, photographie, histoire de l'art...
 Cours pour les enfants et les adolescents.

Une des écoles d'arts plastiques les plus réputées au Canada. Elle offre plus de 90 cours enseignés par 50 professeur(e)s-artistes.

Inscrivez-vous dès maintenant au: 739-2301

5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3W 1M7.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN

LA MUSIQUE POUR TOUS...

- CHANT CHORAL
- CLAVIERS (synthétiseurs)
- FLÛTE
- GUITARE
- PIANO
- VIOLON

CLASSE OUVERTE, séances d'information: mercredi, le 10 janvier 1990 à 20h00

Centre de Musique de l'Estabrook 471-1524

pantond

Collège Marie de France
 LYCÉE FRANÇAIS DE MONTRÉAL
 PRÉPARATION AU BACCALAURÉAT FRANÇAIS DU SECOND DEGRÉ

— INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1990-1991

Collégial et secondaire: 4635, Chemin Queen Mary, Montréal, (QUE) — H3W 1W3 Tél.: 737-1177

S'adresser à Madame Jeanne-Marie LAPEYRIE

Élémentaire et maternelle: 4700, rue Fulton Montréal, (QUE) — H3W 1T9 Tél.: 735-6579

S'adresser à Madame Sylvette DANGELAUD

Début des inscriptions: le mardi 9 janvier 1990

— EXAMENS D'ADMISSION POUR LE SECONDAIRE ET LE COLLÉGIAL 1, LE VENDREDI 19 JANVIER 1990

— ADMISSION SUR DOSSIER À L'ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE DU CANADA

Interprétation
 Décoration
 Technique
 Écriture

AUDITIONS

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
 15 FÉVRIER

Pour plus de renseignements, prière d'écrire ou de téléphoner à:

École nationale de théâtre du Canada
 5030, rue St-Denis
 Montréal, Qc
 H2J 2L8
 Tél.: (514) 842-7954

LIRE

VOIR

ÉCOUTER EN ALLEMAND

C'est facile!

AVEC LE
 GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL

SESSION D'HIVER
 du 15 janvier au 26 avril 1990
 Inscription à partir du 8 janvier

Allemand pour touristes:
 commençant dans la semaine du 26 mars. Durée: 5 semaines.

Renseignements: 499-0918

GOETHE-INSTITUT

418, rue Sherbrooke est
 (Métro Sherbrooke)

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'opposition roumaine demande un report des élections

d'après AFP et Reuter

BUCAREST — Mécontents de la mainmise du Conseil du Front de salut national (CFSN) au pouvoir à Bucarest depuis la victoire de l'insurrection anti-Ceausescu, les partis d'opposition roumains désirent un report des élections libres prévues dans le pays en avril, et un contrôle du scrutin par l'ONU.

Des contacts ont lieu entre les différentes composantes de l'opposition roumaine, principalement le Parti national paysan chrétien-démocrate, le Parti national libéral, et le Parti démocratique roumain.

Au cours des réunions tenues dans la journée d'hier à Bucarest, ceux-ci ont envisagé de fonder un front commun anticommuniste qui n'a toutefois, pour l'instant, pas été concrétisé.

Au cours des mêmes réunions, le Parti national paysan, l'une des principales formations politiques avant l'arrivée des communistes dans le pays, s'est déclaré en faveur d'un report des élections d'avril. Il apparaît que les moyens de mener campagne pour ce scrutin sont pour le moment dérisoires.

Le Parti démocrate, lui, a exprimé le souhait d'un contrôle du scrutin par l'ONU.

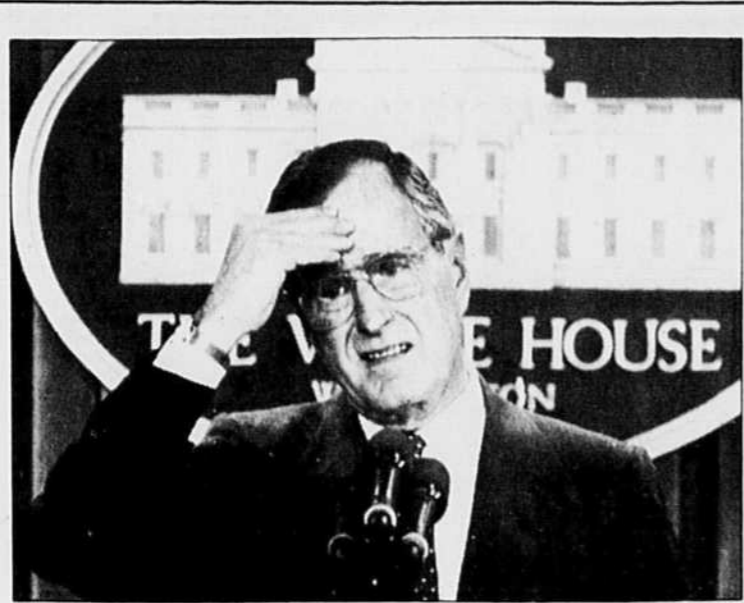
Par ailleurs, le CFSN a prononcé hier une amnistie générale de tous les délits politiques dans le pays, et décidé de gracier certaines peines de droit commun.

Cette amnistie revêt la forme d'un décret du Conseil portant annulation de toutes les lois existant depuis le 30 décembre 1947 en Roumanie pour réprimer les délits politiques.

Ce décret, rendu public par l'agence Rompress (ex-Agerpres) hier après-midi, met fin à 42 années de répression politique sous le régime communiste de Gheorghiu Dej puis de Nicolae Ceausescu.

Sont annulés les lois et décrets prévoyant des poursuites pour toute expression de protestation contre la dictature et le culte de la personnalité, contre la terreur et l'abus de pouvoir. Annulées également les poursuites pour les actions demandant le respect des droits et libertés fondamentales de l'homme, les droits civiques et politiques, économiques, sociaux et culturels, et les actions dirigées contre toute mesure discriminatoire et en faveur de toute autre revendication démocratique.

Enfin, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, est attendu aujourd'hui à Bucarest pour un premier contact avec le nouveau pouvoir. Dans une interview publiée hier par la *Komsomolskaïa Pravda*, M. Chevardnadze salue « le soulèvement du peuple roumain » contre le pouvoir « totalitaire » de Nicolae Ceausescu.



Le président Bush s'est montré très satisfait de la tournure des événements au Panama, lors de sa conférence de presse d'hier.

Aucun « accord » entre Noriega et la Maison-Blanche

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON — Le président George Bush a déclaré hier que le gouvernement américain ne cherchait pas à obtenir un accord quelconque avec le général Manuel Antonio Noriega en échange de son aveu de culpabilité de trafic de drogue.

Bush a affirmé, lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche, que le dossier juridique contre l'ancien homme fort du Panama, actuellement emprisonné à Miami, était « solide » et que les États-Unis étaient fermement décidés à mener le processus légal jusqu'à son terme.

« Notre gouvernement ne cherche aucun accord avec Noriega », a dit Bush.

Il faisait apparemment allusion à certains articles selon lesquels Washington aurait accepté de faire preuve d'une relative clémence lors du procès attendu.

Noriega a déjà été un « salarié » de la CIA. Son avocat a dit que le général déchu pourrait demander que des documents « sensibles » soient produits lors du procès.

« Nous nous sommes engagés à offrir un procès équitable assorti de toutes les garanties de la Constitution des États-Unis et de la loi », a ajouté Bush.

Noriega a été officiellement inculpé jeudi par un tribunal fédéral de Miami de trafic de drogue et blanchiment de narco-dollars. Il risque un maximum de 200 ans de prison s'il est reconnu coupable.

Il s'était rendu la veille au soir aux autorités américaines au Panama après être demeuré réfractaire dix jours dans la nunciature apostolique.

Bush a insisté sur le fait que Noriega, qu'il a qualifié de « criminel de droit commun », aura un procès « équitable ».

Interrogé sur les conséquences de l'invasion américaine du Panama le 20 décembre dernier, Bush a reconnu qu'elle avait pu nuire aux relations de Washington avec l'Amérique latine, ou certains pays ont vu d'un mauvais oeil un retour à la diplomatie de la canonnnière.

« Mais je pense que c'est corrigible », a-t-il dit, précisant que des efforts diplomatiques allaient être déployés pour résoudre les tensions suscitées au Sud du Rio Grande par l'intervention au Panama.

Le chef de l'exécutif a, en revanche, catégoriquement rejeté l'hypothèse émise par un journaliste, voulant que l'invasion du Panama ait été décidée pour « améliorer l'image personnelle » de Bush.

« Je n'ai rien fait pour des raisons politiques. Non, je n'ai pas fait ça, je l'ai fait pour protéger des vies américaines », a-t-il répondu.

M. Bush a d'autre part assuré que les États-Unis aideraient le Panama à reconstruire son économie et que les 14 000 soldats américains dépêchés sur place le 20 décembre pour renverser le général Noriega seraient retirés « rapidement ». Il n'a toutefois pas donné de calendrier.

Le président a annoncé qu'il discuterait personnellement avec les dirigeants latino-américains et enverrait prochainement son vice-président, M. Dan Quayle, en tournée dans la région pour expliquer les raisons de l'opération américaine.

La crise des nationalités bouscule l'horaire de Gorbatchev

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — La crise des nationalités, qui s'est encore aiguisée cette semaine en URSS, bouscule le calendrier de Mikhaïl Gorbatchev, le force à annuler ses rendez-vous avec les leaders étrangers, et inquiète jusqu'aux places boursières du monde.

M. Gorbatchev, préoccupé par une montée des périls sans précédent en Azerbaïdjan, la plus turbulente des républiques d'Asie centrale, et à la fronde séparatiste des trois républiques baltes, doit se consacrer en toute priorité aux affaires intérieures soviétiques, après avoir marqué des points sur la scène internationale.

Avec ce voyage en Lituanie du 10 au 12 janvier, son premier déplacement à Vilnius en tant que chef du Kremlin, le président Gorbatchev espère désamorcer la crise provoquée par la décision des communistes locaux de rompre avec Moscou pour créer leur propre parti indépendant du pouvoir central, le 26 décembre.

En annonçant la nouvelle hier, Radio-Moscou a précisé que Gorbatchev allait s'informer de la situation sur place pour en rendre compte au Comité central du PCUS à la fin janvier.

La date de la visite a été divulguée au lendemain d'une rencontre au Kremlin entre Gorbatchev et une délégation lituanienne menée par Algirdas Brazauskas, le chef du PC local.

À l'issue de cet entretien, le deuxième secrétaire du PC lituanien, Vladimir Beriozov, s'était déclaré convaincu que le Kremlin n'obligerait pas son parti à revenir sur sa dé-

cision, considérée par les Lituaniens comme le seul moyen d'éviter une scission à Vilnius.

« Je suis convaincu que rien ne sera fait pour bloquer les choses », avait dit Beriozov. Il avait cependant ajouté que d'autres membres plus conservateurs du Comité central du PCUS pourraient se montrer moins compréhensifs que Gorbatchev.

Conséquence des problèmes intérieurs qui secouent l'URSS, le chef de l'État a reporté plusieurs rencontres prévues ce mois-ci avec des personnalités étrangères.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Guennadi Guerassimov a invoqué hier un « calendrier très serré ».

La création d'un PC lituanien indépendant est le premier cas de scission au sein du PCUS depuis la révolution bolchévique de 1917. Cette initiative a été condamnée par Gorbatchev lui-même.

Le Comité central du PCUS n'est cependant pas allé jusqu'à refuser toute reconnaissance au nouveau parti et il a décidé d'attendre les conclusions de la visite de Gorbatchev pour prendre une décision.

Mais la Lituanie n'en a pas moins créé un précédent dangereux pour l'unité de l'Union soviétique. Dans la république voisine de Lettonie, la direction du PC a repoussé une réunion de son Comité central prévue cette semaine pour discuter de son avenir afin d'attendre la fin de la visite de Gorbatchev à Vilnius.

Pendant ce temps, de nouvelles manifestations se sont produites le long de la frontière soviéto-iranienne. Les émeutiers ont saccagé des clôtures, selon un journaliste lo-

cal, Nazim Ragimov.

Les troubles, qui ont débuté à la veille du Nouvel An, ont fait au moins un mort.

Une délégation de hauts responsables communistes, parmi lesquels le chef du Parti pour l'Azerbaïdjan, Abdoul Vezirov, et le président de l'une des deux chambres du Parlement soviétique, l'Ouzbek Rafik Nichanov, s'est rendue au Nakhitchevan où elle poursuivait hier ses consultations pour se rendre compte de la situation.

La région est interdite aux journalistes étrangers depuis jeudi.

L'interdiction s'applique également à la capitale de l'Azerbaïdjan, Bakou, où 10 000 personnes, selon les autorités locales, ont manifesté jeudi pour soutenir leurs frères du Nakhitchevan. Ils ont également réclamé le maintien du Haut-Karabakh dans le giron azéri.

Selon des responsables du mouvement radical azéri qui organisait la manifestation de Bakou, entre 150 000 et 200 000 personnes se sont rassemblées jeudi après-midi sur la place Lénine, rebaptisée pour la circonstance « Place de la liberté ». Pour une porte-parole du groupe social démocratique (modéré) de la République, Mme Liela Ioussounova, la manifestation a rassemblé « moins de 100 000 personnes ».

M. Ibragimov a indiqué que le rassemblement, prévu à l'origine pour discuter de la situation et du statut du Nagorny-Karabakh, la région autonome peuplée en majorité d'Arméniens, avait en fait porté essentiellement sur l'ouverture de la frontière avec l'Iran.

Beyrouth veut bloquer les comptes d'Aoun

PARIS (AFP) — Les autorités libanaises ont effectué une démarche pour demander le blocage des comptes de banque en France du général Michel Aoun, a confirmé hier à Paris le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Cette demande a été transmise à l'ambassade de France à Beyrouth par le gouvernement de M. Selim Hoss, a précisé le porte-parole.

Le porte-parole s'est refusé à tout commentaire sur les suites que pourra avoir cette demande, en renvoyant aux déclarations faites la veille par le ministre, M. Roland Dummas. Une telle demande devra « suivre les canaux diplomatiques habituels et s'insérer dans notre dispositif judiciaire », avait déclaré ce

dernier.

L'hebdomadaire satirique français *Le Canard enchaîné* avait fait état, mercredi, de l'existence de deux comptes joints au nom du général Aoun, chrétien, chef du gouvernement militaire rival de celui de M. Hoss, et de son épouse, d'un montant de 15 millions \$.

IRAN-IRAK

Hussein propose de renégocier la paix

d'après AFP et Reuter

BAGDAD — Le président irakien Saddam Hussein a proposé hier, lors du 69e anniversaire de l'armée irakienne, que des représentants d'Irak et d'Iran se rencontrent à Bagdad et à Téhéran, sous les auspices de l'ONU, pour tenter de s'entendre sur l'interprétation de la résolution 598 du Conseil de sécurité.

Cette résolution a permis, il y a 17 mois, la conclusion d'un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, mais les négociations de paix qu'elle prévoit sont depuis lors dans l'impasse. Hussein a également déclaré que l'Irak et l'Iran devaient échanger leurs prisonniers politiques et ouvrir leurs frontières pour permettre aux pèlerins d'aller dans les lieux saints musulmans situés dans les deux pays.

Les villes irakiennes de Nadjaf et Kerbala sont considérées par les musulmans chiites comme leurs villes les plus sacrées. Dans une allocution prononcée à l'occasion du 69e anniversaire de l'armée irakienne, Hussein a dit que ses propositions découlaient de la volonté de l'Irak d'ouvrir une nouvelle porte à une paix honorable.

Pour créer une atmosphère propice aux pourparlers, il a également proposé un échange immédiat de tous les prisonniers de guerre blessés et malades, et de ceux qui ont été capturés entre 1980 et fin 1982.

L'Iran pose jusqu'à présent comme condition à un échange de tous les prisonniers de guerre, le retrait des forces irakiennes des parcelles de territoire iranien qu'elles occupent encore. Les deux pays détiennent au total quelque 100 000 prisonniers de guerre.

Par ailleurs, le président irakien se trouvait dans de moins bonnes dispositions envers Israël, hier, lorsqu'il a affirmé que l'Irak « ripostera par tous ses moyens » à toute attaque israélienne contre son pays.

« Nous riposterons avec tous nos

moyens et réagirons fermement à toute tentative de la part de l'entité sioniste de bombarder les installations scientifiques ou militaires ira-

kiennes, en vertu de notre droit de légitime défense », a-t-il dit dans le même discours où il lançait son offre de paix à l'Iran.



Du 6 au 13 janvier

Bleu Nuit vous invite à profiter des prix réduits jusqu'à

50% sur des articles sélectionnés

BLEU NUIT
3913, rue Saint-Denis
Montréal
(514) 843-5702

Les bourses Canada

sont octroyées par INDUSTRIE, SCIENCES et TECHNOLOGIE CANADA.

- Adams, Marc
- Alarco, Jean-Pierre
- Aktouf, Karina
- Allard, Pierre
- Bélanger, Marie-Ève
- Bellerive, Alain
- Benoit, Bruno
- Bernard, Nancy
- Bilodeau, Marlyn
- Blondin, Annie
- Bluteau, Michel
- Boisvert, Ghyslain
- Boucher, Dominique
- Boucher, Julie
- Boucher, Martin
- Bradshaw, Corey
- Brière, Annie
- Brisebois, Martin
- Campeau, Nadine
- Carbone, Giovanna
- Carignan, Martin
- Cloutier, Nathalie
- Corriveau, Sophie
- Cossette, Sylvie
- Derome, Julie
- Desjardins, Hugo
- Dionne, Doris
- Dufour, Marie-Josée
- Dugas, Linda
- Dumais, Guy
- Drouin, Nathalie
- Fortin, Claude
- Fortin, Manuel
- Fortin, Martin
- Francoeur, Martin
- Gagné, Mathieu
- Gaudette, Bruno
- Germain, Lynn
- Guimond, Louis-Sébastien
- Guy, Louis-Georges
- Jodar, Céline
- Julien, Nathalie
- Lachance, Nicole
- Lacoursière, Martine
- Lacroix, Daniel
- Lacroix, Michel
- Ladouceur, Nathalie
- Laforest, Martin
- Lamy, Sylvie
- Laplante, Caroline
- Lauzier, Marie-Ève
- Lauzon, Martin
- Leduc, Martin
- Lemay, Chantal
- Lemire, Sophie
- Lépine, Valérie
- Létourneau, Éric
- Lévesque, Isabelle
- Magnan, François
- Marchand, Lucie
- Quimet, Jean
- Pichette, Nathalie
- Pineault, Annie
- Pitre, Caroline
- Pouliot, Philippe
- Robert, Tony
- Rouillard, Céline
- Thibaut, Pierre
- Titolo, Steve
- Tremblay, Annie
- Turngeon, Stéphane
- Turner, Sandra

Les boursiers de 1^{er} cycle à l'Université de Montréal 1989-1990

L'Université est heureuse d'accueillir environ 150 boursiers inscrits au baccalauréat.

Ces jeunes sont les lauréats de trois programmes de bourses qui encouragent ceux et celles qui se distinguent par leur mérite.

Université de Montréal

- Mamet, Françoise
- Marion, Claude
- Marsillo, Chantal
- Mayrand, Hélène
- Miron, Diane
- Monty, Anne
- Queenton, Marc
- Rainville, Pierre
- Raymond, Geneviève
- Sepey, Frédéric
- Thai, Nga
- Tousignant, Jocelyne
- Tremblay, Sébastien
- Vigneault, Éric
- Villeneuve, Nathalie

Les bourses de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal

sont accordées par un jury de professeurs aux cégepiennes et aux cégepiens qui s'inscrivent à l'Université de Montréal.

- Allard, Andrée
- Arguin, Marie-Line
- Baril, Julie
- Bélanger, Chantal
- Boivin, Natacha
- Boucher, Dominique
- Bui, Diem Thuy
- Cloutier, Nathalie
- Dionne, Doris
- Élie, Chantal
- Ferguson, Érick
- Fiset, Marie-Josée
- Fournier, Sarah
- Funaro, Deana
- Giroux, Lyne
- Guesthier, Manon
- Hébert, France
- Houle, Jean-René
- Ibrahim, Reda
- Jeria, Ivan
- Lacroix, Michel
- Lalande, Marc-André
- Leclaire, Stéphanie
- Lefebvre, Marie-Claude
- Locas, Caroline
- Pek, Bonavuth
- Roberge, Danielle
- Seguin, Éliane
- Sénécal, Nathalie
- St-Jacques, Caroline
- Therrien, Sylvain

99 EXXA DUVET
550 PRÉSIDENT KENNEDY 843-6248
ST-JEAN: 1 PLACE DU MARCHÉ

Le traitement de nos forêts

L'Europe remet en question notre style d'exploitation sylvicole

« COMMENT traitez-vous vos forêts ? » Cette petite question, les hauts-fonctionnaires des gouvernements fédéral et québécois l'entendent fréquemment depuis quelques mois. Les industriels qui tendent un peu l'oreille ont eu droit à des formulations de même veine. Cette petite question, ce sont des Européens qui la glissent au hasard des conversations. Aussi bien entre deux verres que lors des rencontres plus structurées entre fonctionnaires de la Communauté européenne ou de l'un ou l'autre des gouvernements de la CEE et leurs homologues canadiens ou québécois.

Il ne s'agit pas d'une question innocente. Après l'amiante, après les bébés-phoques, les forêts ! À moins que de vouloir encore une fois se réveiller trop tard, le Canada et le Québec doivent prêter attention aux conseils, aux avertissements en provenance d'Europe. Il ne s'agit pas là d'une question marginale. Cette fois-ci, c'est la principale ressource du Canada qui est en cause. Est-il besoin de rappeler que la forêt représente toujours la première source de revenus au sein de l'économie du Canada, au sein de l'économie du Québec ?

« Comment traitez-vous vos forêts ? » Cette question, on la formulait, il y a quelques mois, à l'intention des exploitants des forêts du Brésil. Elle témoignait de l'inquiétude et de la réprobation devant la dévastation de la forêt d'Amazonie. Elle cristallisait un certain malaise devant ces coupes à blanc qui transforment d'immenses étendues en des paysages de désolation. Cette petite question n'est plus le fait de quelque écologiste en mal de cause. Elle surgit spontanément de la part de membres du grand patronat européen qui ne peuvent guère être soupçonnés de prosélytisme en faveur du mouvement des Verts.

« Comment traitez-vous vos forêts ? » La question a au moins le mérite de la franchise. Elle est lancée directement, sans apprêt inutile. Et pourtant, on ne semble guère la prendre au sérieux de ce côté-ci de l'Atlantique. « Une mode, une nouvelle lubie », ricangent certains visiteurs de retour des « vieux pays ».

Avec une même joyeuse inconscience, on s'apprête à rééditer le fiasco de deux précédentes affaires qui ont marqué les relations entre le Canada et l'Europe occidentale durant les années 70 et 80. Malgré les signaux émis là-bas, le Canada a fait et continue de faire les frais de deux crises aujourd'hui un peu oubliées.

En traitant à la légère les premières manifestations dans certains publications spécialisées, le Québec a vu son industrie de l'amiante s'écrouler en quelques années. Fort d'un engagement électoral, le gouvernement du Parti québécois a joué les aveugles superbes en procédant à la nationa-

lisation d'une partie des mines et de l'industrie de l'amiante. On connaît la suite de l'histoire.

En se contentant de ridiculiser les écologistes et autres apôtres, le Canada a été incapable de sauver une partie de l'industrie saisonnière de la chasse aux bébés-phoques. Peu importe les fondements moraux ou éthiques de toute cette entreprise de boycottage, un seul fait doit retenir notre attention : la menace n'était pas gratuite, encore moins stérile.

Dans un cas comme dans l'autre, les signaux avant-coureurs ont été minimisés, dans certains cas ignorés. Personne, à Ottawa comme à Québec, ne prêtait vraiment attention aux questions qui s'inscrivaient avec régularité au « feuilleton » du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes. À l'époque, on se gaussait devant ces assemblées sans pouvoir. Et on tournait la page en vaquant à des choses plus sérieuses.

« Comment traitez-vous vos forêts ? » La question n'est pas gratuite. Elle s'inspire d'observations élémentaires que tout visiteur peut glaner facilement. La pratique des « coupes à blanc », l'incroyable retard accusé au Québec et au Canada en matière de reboisement systématique, autant de faits qui n'exigent pas des recherches méticuleuses, mais qui suscitent craintes et questions.

Les grandes entreprises forestières, certains chercheurs reculent en deux temps, trois mouvements la petite question qui a valeur de reproche et d'avertissement tout à la fois. On vous démontre aussitôt que, d'un strict point de vue scientifique, les méthodes d'exploitation de nos forêts seraient irréprochables. La pratique de la coupe à blanc se justifierait en regard de critères sylvicoles irréprochables. En raison des caractéristiques de nos forêts et de notre climat, il y aurait même avantage à s'en tenir aux méthodes traditionnelles.

Voilà qui est impressionnant. Exactement comme les études épidémiologiques menées à grand frais pour démontrer l'innocuité des fibres d'amiante extraites au Québec. Exactement comme les recherches lancées par les autorités gouvernementales pour prouver l'utilité biologique de la chasse annuelle aux blanchons. Des études méthodologiquement valables, des conclusions très bien étayées : le résultat était sans doute intéressant. Mais tout cela n'a rien changé. Les mines d'amiante ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient. Les peaux de blanchon ne trouvent plus preneurs. Mais on avait raison...

« Comment traitez-vous vos forêts ? » Une question en forme d'avertissement...

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Du côté des deux Corées

L'éveil à la démocratie effleure un dinosaure communiste

LA Corée du Sud a rejeté, après un premier accueil « enthousiaste » le message de Nouvel An du maréchal Kim Il-sung proposant de démanteler le mur séparant les deux Corées depuis 1953. Séoul s'apprête à proposer un accord de libre passage au travers du 38e parallèle, sur le modèle de celui conclu entre la RFA et la RDA en 1972.

Timide frisson de détente dans ce dernier bastion de la guerre froide tant l'hostilité et la méfiance sont profondes entre les deux Corées, qui savent chacune manipuler avec maestria l'arme de la propagande. Mais le fait même qu'en ce début de 1990, on se réfère encore à des accords datant de l'ère brejnevienne montre le retard que conserve la péninsule coréenne en ces temps de bouleversements tous azimuts.

Si, depuis les manifestations étudiantes de 1987, la Corée du Sud, enfin démocratisée, a lancé une offensive de charme en direction de la Chine, de l'URSS et de l'Europe de l'Est, la Corée du Nord est restée pour sa part l'un des derniers dinosaures du communisme. Le vieux maréchal Kim Il-sung, grand adepte du népotisme comme son vieil ami Ceausescu, dont il vient de faire publier les oeuvres en coréen, fait désormais figure d'ancêtre, de statue du Commandeur du stalinisme.

De plus en plus isolé, il ne lui reste guère comme soutien que M. Deng Xiaoping et la Chine normalisée. C'est peut-être ce qui explique, outre la tradition des tonitrueux messages de Nouvel

An, ses nouvelles propositions. Encore faut-il relativiser la dernière en date, puisqu'il affirme que le « mur de béton » se trouve du côté sud de la ligne de démarcation et que « de notre côté, il n'y a aucune muraille »...

Le retard de la Corée du Nord par rapport au Sud dans tous les domaines — démocratique, voire militaire — au moment où se prépare la lutte pour la succession du vieux dictateur, dont le fils aîné et héritier présomptif, le « cher dirigeant » Kim Jong-il, est contesté, pourrait la contraindre à des concessions. Face à un Sud de plus en plus conscient de sa réussite, Pyongyang aurait en effet du mal à recourir à une solution militaire parfaitement inacceptable aujourd'hui par Moscou comme par Pékin.

Cette ouverture serait, pour la Corée du Nord, une chance d'éviter de devenir une sorte de Disneyland d'un communisme pur et dur ailleurs disparu, l'ultime réserve d'Indiens du stalinisme avec l'Albanie. Ce serait aussi, là encore plus qu'ailleurs, la reconnaissance du constat de faillite d'un système fondé sur la répression, l'autarcie et le culte du chef — et l'admission de la primauté d'un Sud capitaliste, longtemps honni mais plus peuplé et tellement plus riche. M. Kim Il-sung est-il prêt à accepter ce harakiri politique après quarante-cinq ans de pouvoir sans partage ?

— LE MONDE

Amende honorable, M. Côté...

BILLET

GILLES LESAGE

À CHACUN ses bonnes résolutions en ce début d'année. J'en ai une pour mes confrères, affectés comme moi à la couverture politique. Cessons de pourchasser et de harceler les politiciens, de déformer et de détourner les propos et décisions des ministres ! Reprenons notre rôle de haut-parleur et de porte-voix, ou qu'on nous y force, enfin ! Grâce à M. Marc-Yvan Côté, c'est fait depuis un mois (le lundi 4 décembre), en pleine Assemblée nationale. Une pièce d'anthologie. De la belle ouvrage, propre, bien faite...

L'honorable ministre de la Santé et des Services sociaux ayant osé, finalement, crever l'abcès, le moins que les scribes puissent faire, c'est d'avalier leur pilule, sans rechigner. Et de faire amende honorable, avec le ferme propos de ne plus recommencer. Je veux ici donner l'exemple à mes jeunes collègues, en ce début d'année...

Il y a eu maldoance. On croyait le ministre fort, solide, sans peur et sans reproche. Tellement omniprésent et omnipuissant, en fait, que la confrérie journalistique l'a affublé de tous les sobriquets: bo de Matane, parrain de Québec, cou du Village, seigneur de Charlesbourg... J'en passe, et des pires. Les récentes lar-

gesses électorales du valeureux ministre lui ont valu le titre anachronique de Père Noël. Même son aimable avertissement (« Je serai à l'école le 26 dans la mesure où Claire-Hélène Hovington sera à nouveau député de Matane ») a été qualifié, par des scribes malveillants, d'arrogant et méprisant.

On le croyait fort, il est faible et vulnérable. Il le confesse à ses pairs: « Il est toujours risqué pour un élu de juger la presse, ne serait-ce que parce qu'il n'a pas le crayon ou le micro. » Crayon ou micro avec lequel, c'est bien connu, la méfiante presse fait la pluie et le beau temps. C'est elle qui a le pouvoir, non le pauvre ministre: lui, il ne peut compter que sur les 4,000 membres de son association pour le défendre; et quelques milliers de lecteurs sont, évidemment, bien plus puissants que les centaines de milliers de fans libéraux. Le plus humble reporter, n'est-ce pas, est plus redoutable qu'un super-ministre et général en chef d'une armée rouge...

Mis à nu, diagnostiqué, disséqué, intimidé, le ministre fait pitié. Dans son épître aux sceptiques, M. Côté oppose, à la méfiance viscérale de quelques journalistes, la crainte et le sentiment de profonde impuissance du politicien. Qui eût cru que le ministre soit dénué comme un nouveau-né, ou traqué comme un lièvre ?

Porter plainte au Conseil de presse sur le pénible traitement qui

lui a été infligé en campagne électorale ? Sur le comportement d'une presse déchainée et hostile envers le gouvernement et le Parti libéral ? Ça donnerait quoi ? se demande un député libéral qui accumule les griefs contre la presse parlementaire. Ce Conseil est formé de journalistes et de leurs patrons: aucune chance, donc, d'obtenir justice, évidemment !

Pris sur le fait et accablés de remords, nous devons de plates excuses au député-ministre de Charlesbourg. Après tout, c'est peut-être un peu de notre faute s'il n'a pu remplir sa promesse de rayer les péquistes de la carte électorale de la région de Québec. Il y a de quoi être frustré, furieux même, n'est-ce pas ?

L'honorable ministre confirme qu'il s'agit de son dernier mandat, comme d'autres avant lui, de troquer bientôt sa faiblesse contre un puissant stylo ou un dangereux micro. Impartial, neutre et indépendant comme il l'est, il fera un malheur dans la confrérie. Au moins aussi grand que son ami des ondes, le Roi Arthur...

Ensemble, tout à loisir, avec courage et pertinence, ils pourront séparer le bon grain de l'ivraie, enlever la paille qui est dans l'oeil du voisin et la poutre qui obstrue celui des autres) journalistes, les pelés, les galeux, de qui vient tout le mal.

Mes hommages, honorables ministres, bonne année, et le paradis avant la fin de vos jours !

LE CINQUIÈME PASSAGER



LETTRES AU DEVOIR

Déplacer la voie ferrée

Lettre adressée à M. Benoit Bouchard, ministre fédéral des Transports

LORSQUE je songe à ce qui pourrait se produire à Boucherville ou à Varennes, je ne peux que souscrire aux inquiétudes de nos commettants qui réclament à plus de 90 % le déplacement de la voie ferrée.

L'accident de St-Léonard d'Ashton génèrera des coûts importants qui, selon des avis compétents, représenteraient au moins la moitié du coût du projet de relocalisation Boucherville/Varennes. Ça fait songer, monsieur le ministre.

Comment ne pas souscrire aux arguments des citoyens de Varennes et Boucherville qui prétendent que les gouvernements supérieurs suivent une politique contestable en tolérant la voie ferrée dans le corridor actuel.

Monsieur le ministre, je me joins à mon collègue le maire de Varennes pour vous demander de signer, avec le Québec et les villes concernées un protocole en vue de la relocalisation de la voie ferrée.

Les villes pourraient être désignées maître-d'oeuvre sur leur territoire respectif. La cadre financier pourrait être le suivant : la relocalisation payée à 100 % par les ministères des Transports du Canada et du Québec et la réhabilitation de l'ancien corridor à la charge des villes de Varennes et Boucherville dans leur territoire respectif.

— HUGUES AUBERTIN

maire de Boucherville

— JEAN ROBERT

maire de Varennes

Montréal, le 19 décembre.

Pourquoi l'inverse ?

AINSI, ce serait inhumain de demander à ces Pôvres Anglès d'apprendre une douzaine de mots en français pour comprendre la signalisation routière du Québec ? Autrement, ils risqueraient d'en mourir. Pauvres petits !

Est-ce que les symboles internationaux, employés dans la signalisation routière, ne suffisent pas ? Et les conducteurs d'autos et de camions ? Leur quotient intellectuel est-il bas au point d'avoir à tout leur mâcher et même à les guider par la main ?

En Ontario, où il se parle plus de 56 langues, la signalisation ne se fait qu'en une seule, exception faite de rares régions qui ont un nombre important de francophones, et la concession ne leur a été faite que de manière réduite.

Pendant des années, j'ai conduit une Mercedes sur les routes et autoroutes d'Allemagne et d'Autriche et je ne me suis nullement senti en danger parce que les indications sont complètement en allemand. De même en Italie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Hollande, en Espagne et naturellement en Angleterre. Chacun fait respecter sa langue nationale et chacun fait bien.

Aux étrangers de s'adapter et c'est ce que j'ai fait, y compris en Israël, Égypte, Arménie, Georgie et Azerbaïdjan. Pendant plus de trois ans, j'ai conduit à gauche du

chemin de Ghana, avec signalisations routières dans une langue qui n'était pas la mienne et je n'en suis pas mort. Aucun accident.

Il m'arrive fréquemment de piloter un avion ici en Ontario et je dois communiquer en anglais seulement et, effectivement, il m'a bien fallu apprendre le jargon nécessaire.

Alors, pourquoi l'inverse serait-il un mal ? M. Claude Ryan peut se donner bonne conscience tant qu'il voudra mais personne d'autre n'est obligé d'avoir mauvaise conscience pour refuser d'être de son avis.

— J.R.M. SAUVÉ

géographe

Toronto, le 20 décembre.

Oser « penser »

NOUS AVONS lu, quelques amis et moi, votre éditorial du 29 décembre; il nous a comblés par la clarté, la précision, la justesse de pensée, le courage... et par le style, limpide et incisif. Voilà une analyse digne des plus grands journaux.

Bien sûr, votre scalpel dégage des réalités accablantes, mais il apporte aussi le réconfort d'une intelligence qui ne se soumet pas. Oser « penser » face à une superpuissance à la fois hooligan et pharisiennne n'est pas donné au commun des journalistes.

Le Monde diplomatique mis à part, quel journal manifesterait une attitude aussi libre et critique devant le gendarme américain, blindé dans son bon droit et sa bonne conscience ?

Nos remerciements et nos félicitations les plus vives !

— JACQUES POISSON

Rosemère, le 30 décembre 1989.

Face au deuil

LA FILIALE de Montréal de l'Association canadienne pour la santé mentale se joint aux familles et aux amis des victimes du drame de Polytechnique pour partager leur immense peine. Elle transmet également ses condoléances à la mère et à la soeur de Marc Lépine.

Nul doute que la santé mentale ou l'équilibre émotionnel de bien des gens sera mis à dure épreuve par ce deuil si difficile à porter. Le chagrin est un phénomène compliqué. La réaction initiale est souvent un refus de comprendre ce qui se passe.

Les stades suivants sont souvent caractérisés par de profonds bouleversements physiques et affectifs. Nous pouvons, par exemple, être atteints de troubles psychosomatiques. Ce sont cependant les répercussions affectives ressenties au plus profond de notre être qui risquent d'engendrer les problèmes les plus sérieux.

Crises d'angoisse, grande peur, dépression, tendance obsessionnelle à évoquer le souvenir du défunt et du drame : toutes ces manifestations et d'autres sont des réactions communément ressenties face à la mort.

Plusieurs éléments sont matière à de nombreux remords auxquels il semble impossible d'échapper ; et tout cela peut nous laisser épuisés et désemparés.

Les gens ne sont pas préparés à ressentir des émotions d'une telle intensité et ils ont peine à croire qu'il s'agit là de réactions normales et communes en cas de perte d'un être cher. Ils peuvent se demander s'il ne s'agit pas en train de perdre leur équilibre émotionnel, leur santé mentale.

Rares sont ceux qui réussissent à surmonter sans aide extérieure

la douleur qu'entraîne un deuil. Si les circonstances le justifient, la recherche d'une aide extérieure n'est que l'un des nombreux moyens de faire face. C'est un signe de vigueur et de connaissance de soi, et non de faiblesse.

Notre filiale (tél. (514) 521-4993) offre gratuitement une brochure, *Faire face au deuil*, où on trouve une réflexion qui pourra être apaisante et quelques conseils.

— JACQUES DUVAL

Montréal, le 15 décembre.

La Mère des Canadiens

Lettre adressée au gouverneur du Canada, Mme Jeanne Sauvé

JE VIENS d'entendre, sur les ondes de Radio Canada, votre message du nouvel an aux Canadiens et j'en garde une émotion profonde que je n'ai ressentie que dans les grands moments de ma vie. Rarement ai-je eu l'occasion d'écouter un plaidoyer aussi fervent et aussi sincère pour une cause aussi noble et aussi juste que celle que vous défendez avec l'amour et la passion dont seul un coeur de femme et de mère est capable.

Je ne prétendrais pas que vous n'avez convaincu puisque je l'étais déjà auparavant ; mais vous avez trouvé les termes justes pour dire ce que je ressentais profondément sans pouvoir l'exprimer avec cette sérénité et cette certitude qui caractérisent votre discours. La conviction et la foi profondes qui ont inspiré la douceur et la clarté de vos propos ont renouvelé mes espoirs et raffermi ma foi en un moment de grand besoin.

S'il m'est permis de prendre quelques instants supplémentaires de votre temps et de faire un parallèle, j'aimerais ajouter ceci. Dans l'histoire de l'Égypte moderne, une seule fois l'épouse d'un premier ministre, Madame Safia Saad Zaghloul, s'est mérité le titre de « Mère de tous les Égyptiens » en raison de sa participation active à la lutte que menaient le peuple et le gouvernement dirigé par son mari Saad Zaghloul Pacha pour l'indépendance de l'Égypte dans les années 1920. En souvenir de cette femme héroïque et de cette période de l'histoire que je chéris le plus de mon pays d'origine, permettez-moi de vous donner le titre de « Mère de tous les Canadiens ».

— FAKHRY GABER

Saint-Laurent, le 1er janvier.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements: (514) 844-5363

LE DEVOIR • (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518

La décennie qui vient sera celle de la lutte contre la drogue

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — À la toute fin de sa première année de pouvoir, le président George Bush a ordonné l'invasion militaire du Panama, transportant ainsi sur la scène internationale la « guerre totale » que son administration a déclarée, au plan intérieur, à la drogue.

Impuissants à empêcher, la nuit venue, la transformation de quartiers entiers de ses grandes villes en marchés ouverts de crack, cocaïne, héroïne et bientôt de « ice », les États-Unis ont voulu régler le problème à la source en s'attaquant aux barons sud-américains de la drogue. Fussent-ils, comme Manuel Noriega, d'anciens alliés des États-Unis et, comme lui, ex-salarié de la CIA (à 200 000 \$ par an) et de plusieurs autres agences de renseignements.

La décennie 1990 commence donc assez bien pour George Bush. Risquée, l'opération militaire au

Panama aura été, avec la reddition du général Noriega mercredi dernier, un franc succès. Non seulement les soldats dépêchés sur place commencent-ils à retourner au bercail, mais l'opération reçoit un appui massif du public, qui n'attend plus que des « révélations » du général sur ses liens avec la CIA et d'autres membres du gouvernement américain, dont des contacts directs avec George Bush au moment où il était vice-président.

Guerre à la drogue. Le ton est donc donné à la nouvelle ère George Bush, qui continue d'imprimer sa personnalité à l'Amérique post-reaganienne des années 1990. Héritier d'un lourd passé de l'administration républicaine précédente, le successeur de Ronald Reagan à la Maison Blanche aura réussi au cours des 12 derniers mois à faire sa marque en matière internationale tout en poursuivant, avec plus ou moins de bonheur, à livrer certaines batailles au plan interne : réduction du déficit commercial et budgétaire, lutte à la pauvreté, au racisme et au sida, poli-

tion, interdiction de l'avortement, détérioration de la qualité de l'éducation, etc.

À l'épithète de « mauviette » (*wimp*) dont on l'avait affublé pendant les présidentielles, on reproche maintenant au président de jouer au macho en insistant, au détriment de sa propre sécurité, pour assister en février à un sommet des pays latino-américains sur la drogue en Colombie.

En politique étrangère, on critique son retard à applaudir la révolution démocratique en Europe de l'Est, qui a fini par rejoindre la Bulgarie puis la Roumanie, mais en s'arrêtant à la frontière de l'Albanie, et son rempressement à renouer avec Pékin après l'élimination du courant démocratique. Par contre, il a reçu l'appui de toute la classe politique dirigeante pour son soutien au gouvernement des Philippines tandis que son attitude à l'endroit de l'Europe post-1992 faisait pratiquement consensus.

Tous ne sont pas unanimes sur les résultats obtenus mais, s'il faut en ju-

ger par sa cote de popularité, le président Bush continue de recevoir l'appui massif des Américains. Un an après son élection, son taux de satisfaction frise un record. À 66 %, il est même supérieur aux résultats obtenus en 1981 par le « grand communicateur » Ronald Reagan.

Pourtant, son apprentissage du pouvoir a été laborieux, parfois même humiliant. Son choix comme vice-président Dan Quayle reste encore aujourd'hui la cible préférée des amuseurs publics et son premier choix comme secrétaire à la Défense, John Tower, a été, dans un geste historique, rejeté par le Congrès.

Par ailleurs, avec un Congrès toujours aussi majoritairement démocrate, le président républicain a affirmé son autorité en utilisant le droit de veto que lui donne la constitution. Par deux fois, il s'est opposé à des projets de loi prévoyant le financement avec l'argent du fédéral d'avortements, résultat d'inceste ou de viol. Puis, il a rejeté la demande du

Congrès de reconnaître aux 40 000 résidents chinois une sorte de statut de réfugié.

C'est au plan interne cependant que la situation pourrait se corser en 1990. Déjà, on sait que les résultats de l'invasion au Panama et sa durée pourraient jouer un rôle déterminant sur l'avenir de l'administration Bush et faire réfléchir certaines capitales sud-américaines comme Managua et La Havane qui voudront continuer de tenir tête à Washington.

L'action militaire au Panama ne devrait pas faire oublier qu'à l'approche d'une nouvelle décennie, les États-Unis entreprendront un virage important dans le secteur de la défense, qui devra absorber au cours des cinq prochaines années des compressions budgétaires de l'ordre de 200 milliards \$. Conséquence directe du rapprochement Est-Ouest, M. Bush devrait de plus signer en juin un nouvel accord sur la réduction des armements stratégiques avec le président d'URSS Mikhail Gorbatchev.

Entre-temps, au Congrès, les tra-

vaux devraient se poursuivre dans un climat de tension, alimentée par de multiples enquêtes sur des affaires de meurtres et de trafic d'influence impliquant des congressistes.

Des audiences publiques se poursuivront sur les détournements de fonds de la part de sympathisants républicains au programme de subventions à la construction de logements à loyer modique (H.U.D.) et sur la faillite des caisses de crédit Savings and Loans, qui s'annonce selon le FBI comme la plus importante de toute l'histoire américaine.

Lutte contre la drogue, séquelles de l'invasion au Panama, scandales de toutes sortes impliquant les républicains, réduction des dépenses militaires, baisse du déficit, tensions sociales et raciales, nouvelle dynamique en Europe de l'Est, situations préoccupantes aux Philippines et au Salvador, l'année 1990 s'annonce chargée pour le nouvel occupant de la Maison-Blanche, qui terminera cette année la première partie de son mandat de quatre ans.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Grève

rait ainsi suivre son cours plus rapidement.

Les grévistes s'estimaient très satisfaits, et ils ont applaudi vivement, à travers les larmes, l'annonce de ce soutien public.

La veille, ils avaient déjà obtenu du ministère fédéral l'assurance que leur dossier serait traité avec la plus grande rapidité. Des agents du ministère, accompagnés d'interprètes, arrivaient d'ailleurs sur les lieux de la grève dès 19 h hier, pour commencer à interroger les grévistes afin de retracer les membres de leur famille.

Parmi la quarantaine de personnalités en question, on compte les députés Michel Bourdon, Louise Harel, André Boisclair, André Boulerice, les chefs syndicaux Lorraine Pagé, Gérald Larose, Pierre Paquette, Louis Laberge, Fernand Daoust, Clément Godbout, les auteurs ou artistes Gilles Vigneault, Marie Laberge, Mia Riddez, Marco Micone, Alice Parizeau, Pauline Julien, Hélène Pelletier-Bailargeon. On compte aussi Michel Therrien de l'Association québécoise des professeurs de français, Jean Dorion de la SSB, Jacques Proulx de l'Union des producteurs agricoles, le journaliste Gil Courtemanche, etc.

Bernard Landry a promis que d'autres noms devaient s'ajouter à cette liste dans les prochains jours. « Je vais aussi contacter des députés libéraux », a-t-il ajouté.

Plus tôt dans la journée, un porte-parole de l'Archevêché de Montréal, Robert Beaupré, avait visité les grévistes en leur promettant de chercher l'appui des évêques du Québec.

« Vous n'êtes plus seuls », a lancé aux grévistes émus Nicole Boudraoui, qui ajoutait cependant que « le travail ne fait que commencer ».

Bien sûr, ces ressortissants de quatre pays latino-américains n'ont pas encore retrouvé leur famille, mais pour beaucoup d'entre eux il s'agit là du premier espoir véritablement tangible de pouvoir la retrouver, et ce après des années d'attente.

L'action des grévistes, qui a suscité la controverse, a toutefois dé-

montré à quel point la machine administrative était encrassée. Après avoir été incapable entre 1986 et le début de 1989 de traiter le dossier d'environ 100 000 demandeurs de refuge, le gouvernement canadien a mis sur pied l'été dernier une structure particulière pour éliminer tous ces dossiers, le Programme de suppression de l'arriéré, programme qui présente de sérieuses lacunes de l'avis de plusieurs.

Le Comité permanent de la Chambre des communes estime que cette nouvelle structure s'est elle-même encrassée, et que l'analyse de tous les dossiers pourrait prendre six ans.

Le gouvernement a toujours refusé d'amnistier ces réfugiés en attente du statut de réfugié.

« L'immigration ce n'est pas seulement une question de lois et de règlements, mais aussi une question d'individus », lançait jeudi aux grévistes Mme Westmoreland-Traoré, présidente du Conseil des communautés culturelles du Québec. C'est ce qu'a démontré le « cri du cœur » des grévistes. Mais leur action risque de causer problème au ministère fédéral de l'Immigration, qui doit toujours trouver la meilleure façon possible de traiter avec justice, humanité et rapidité les 100 000 dossiers en attente.

◆ Films

dant le temps des Fêtes », dit le propriétaire d'un club vidéo de Ville d'Anjou, sur la foi du bilan de location de films qu'il dresse quotidiennement.

C'est d'ailleurs sur la base de ce rapport qu'il peut affirmer que chez lui, la tragédie de Poly n'a eu absolument aucun impact. Tout au plus tombait-elle dans un creux du marché avant la période des Fêtes.

En général, dans les clubs vidéo, les films d'action côtoient les comédies au chapitre de la popularité. Mais ce sont dans les clubs où ils sont le plus demandés que l'impact après-Poly a été le moins ressenti.

« C'est dommage mais dans mon secteur, les gens en mangent de ces films », fait une employée d'un club vidéo de Verdun.

Au Club vidéo Esprit, sur la rue Ontario, on tient quelque 10 000 films, dont 2000 qualifiés d'action, et là non plus on n'a pas remarqué de changements dans les goûts de la clientèle au cours du dernier mois.

« On a 27 copies du film de Stallone, huit du film de Bronson, dix du film *Les renégats*, et d'autres nouveautés du genre, et elles sont toutes sorties. On ne les voit jamais sur les tablet-

tes », affirme Serge Tremblay, un employé.

Un cliché peut malgré tout être renversé. Contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas les jeunes qui sont les plus fervents adeptes de Rambo et de ses dérivés.

« Les jeunes louent plutôt des comédies ou des films d'horreur. Les films d'action, ce sont les hommes de 35, 40 ans qui les prennent », dit Josée Guérin du Club vidéo Karo de Rosemont. Une observation également faite dans d'autres clubs.

Paradoxalement hier, à l'occasion de la conférence de presse organisée à l'École polytechnique, plusieurs jeunes étudiants faisaient valoir qu'ils étaient maintenant plus sensibles à la violence sur le petit et le grand écran. Ils disaient la trouver difficile à supporter.

Nathalie Provost elle-même, victime du tueur fou, affirmait maintenant croire que les gens pouvaient enrayer la violence en agissant d'abord dans leur vie, « voir quels genres de jouets ils achètent ou quels films ils regardent ».

« Mais quand il s'agit de louer des films, on voit par leurs commentaires que les gens au fond ne se sentent pas concernés », concluait la jeune employée d'un autre club vidéo, rue Deslorimier.

◆ Edmonston

conservateurs, qui risquent d'y trouver la confirmation du bris de confiance qui s'exprime chaque jour avec plus de sévérité à travers les intentions de vote de l'électorat. Lourdemment handicapé par cette odeur de scandales, le PC n'a pu trouver mieux pour le représenter qu'un ex-policier à la retraite, Serge Bégin, qui devra se débattre avec une organisation à la dérive.

Illustration de cette désorganisation, dans plusieurs des 161 sections de vote du comté, l'un des deux recenseurs ne sera pas un représentant du Parti conservateur, un droit que lui reconnaît pourtant la loi électorale pour être arrivé au premier rang lors des élections de 1988. Le directeur du scrutin, M. Raphael Richard, a confirmé hier au DEVOIR que l'insuffisance de noms conservateurs l'avait obligé à puiser dans une liste fournie par le Parti libéral, qui s'était classé troisième en 1988. Il a dû agir ainsi pour éviter que l'on retrouve dans une même section de vote, deux recenseurs du NPD.

Les libéraux eux, ne se sont pas encore remis de la humiliation d'avoir été devancés par le NPD en 1988. Il s'agit d'une organisation en reconstruction. Et à cet égard, en retardant l'annonce de sa candidature jusqu'à la mi-décembre, Clifford Lincoln a nu à la remise sur pied de la machine. Plus encore, il y a des éléments importants de l'organisation libérale qui ont choisi de ne pas se mêler de cette campagne, prenant pour acquis que M. Lincoln est de mêche avec Paul Martin et que sa candidature au leadership ne pourrait que défavoriser Jean Chrétien.

Des libéraux divisés et un candidat sur la défensive, pour sa gestion de dossiers locaux empoisonnés qui promettent d'occuper une place considérable dans cette campagne. Lui qui était ministre de l'Environnement quand est survenu l'incendie de l'entrepôt des BPC de Saint-Basile-Grand, une municipalité du comté.

Un candidat vulnérable face à un néo-démocrate qui l'accuse d'avoir permis le sacage du mont Saint-Bruno; la famille libérale Desourdy, qui y exploite une carrière, projetée en outre d'en transformer une partie en site d'enfouissement, ce qui a valu à Philippe Edmonston d'inspirer la formation d'un mouvement de contestation. Sans compter le développement de la piste de ski, qui menace la survie d'une faune fragile dans ce parc de conservation administré par le gouvernement Bourassa. Le Parti vert, représenté par une jeune avocate, Me Jocelyne Descary, y met aussi son grain de sel, faisant notamment campagne pour la dépollution de la rivière Richeville, qui coule d'un bout à l'autre du comté.

Le Centre de ressourcement Laval offre une session sur le thème : *Comment transformer une perte en gain*, par Jeannine Desjardins, les lundis 15 janvier au 26 mars de 19 h 30 à 21 h 30, au 235-A, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides. Rens. : 668-3670.

Aujourd'hui de 11 h à 13 h, visite guidée de l'exposition *Le goût de l'art : les collectionneurs montréalais 1880-1920*, au Musée des beaux-arts de Montréal — À 15 h, chorale de la cathédrale orthodoxe ukrainienne de Ste-Sophie sous la direction de M. William Woloschuk. Rens. : 285-1600.

L'Ordre de la Rose-Croix vous invite à une conférence audiovisuelle *La Rose-Croix dans le monde moderne*, le mardi 9 janvier à 19 h 30 au 5140 rue St-Hubert. Entrée libre. Rens. : 274-8911.

Aujourd'hui de 11 h à 13 h, conférence-santé intitulée : *L'assouplissement et la force musculaire : clés au bien-être et à la prévention des blessures*, par Mindy Levin, physiothérapeute, au 5125, av. du Parc, 2^e étage. Prochaines conférences : les 4 février, 4 mars et 1^{er} avril. Rens. : 274-3110.

Le Centre des diplômés universitaires inc., organisme à but non lucratif pour célibataires universitaires, organise aujourd'hui à 14 h, des activités hivernales — « Happy Hour », mercredi 10 janvier à 17 h 30 au Holiday Inn Crowné Plaza — Vendredi 12 janvier à 21 h, soirée dansante à la Faculty Club de l'Univ. McGill, 3450 Mc Tavish, 337-1672.

Aujourd'hui de 11 h à 13 h, conférence-santé intitulée : *L'assouplissement et la force musculaire : clés au bien-être et à la prévention des blessures*, par Mindy Levin, physiothérapeute, au 5125, av. du Parc, 2^e étage. Prochaines conférences : les 4 février, 4 mars et 1^{er} avril. Rens. : 274-3110.

Aujourd'hui de 11 h à 13 h, conférence-santé intitulée : *L'assouplissement et la force musculaire : clés au bien-être et à la prévention des blessures*, par Mindy Levin, physiothérapeute, au 5125, av. du Parc, 2^e étage. Prochaines conférences : les 4 février, 4 mars et 1^{er} avril. Rens. : 274-3110.

Malgré tout, Clifford Lincoln, personnalité attachante et communicateur hors pair, demeure un adversaire redoutable. Et il porte la bannière d'un parti dont la cote de popularité est en nette remontée au Québec.

Quant à Philippe Edmonston, il s'est remis en campagne dès le lendemain de sa défaite aux mains de Richard Grisé. Depuis, il a été de toutes les causes communautaires, s'associant plus particulièrement aux luttes des mouvements écologiques. Il est servi par une puissante organisation. Mais c'est son parti qui prête flanc à la furie de l'adversaire. Ainsi, aujourd'hui même, le chef des néo-démocrates ontariens, Bob Rae, débarque dans le comté pour lui donner un coup de main. En présence de la presse et devant les électeurs, il sera appelé à prendre la défense de l'entente du lac Meech.

En fin de semaine prochaine, fraîchement élu chef du NPD-Canada, Audrey McLaughlin, viendra y faire son tour, tenue d'expliquer aux mêmes auditoires pourquoi son parti est contre le lac Meech. Deux discours contradictoires sur le même thème, position ambiguë que le libéral Clifford Lincoln, tout comme le conservateur Serge Bégin, ne manqueront d'exploiter.

Aux élections générales de novembre 1984, les électeurs de Chambly ont ainsi réparti leurs voix : 25,770 au conservateur Richard Grisé; 17,268 au néo-démocrate Phil Edmonston; 10,886 au libéral Bernard Loiselle et 792 à Stéphane Desmarreau du Parti Rhinocéros.

Aujourd'hui, à 38 jours du scrutin, Philippe Edmonston apparaît comme l'homme à battre. Les trois partis ont eu recours à des firmes de sondage reconnues pour vérifier l'humeur des 69 000 électeurs de Chambly. À quelques décimales près, ces trois enquêtes d'opinion en sont venues à la même conclusion : Philippe Edmonston devance le libéral Clifford Lincoln d'une dizaine de points, suivi loin derrière du conservateur Serge Bégin. Par delà les enjeux nationaux et les thèmes locaux, il s'agit de savoir ce qui guidera davantage le choix de l'électeur dans l'isolement du bureau de scrutin : l'homme ou le parti, Philippe Edmonston ou le Parti libéral.

◆ Non

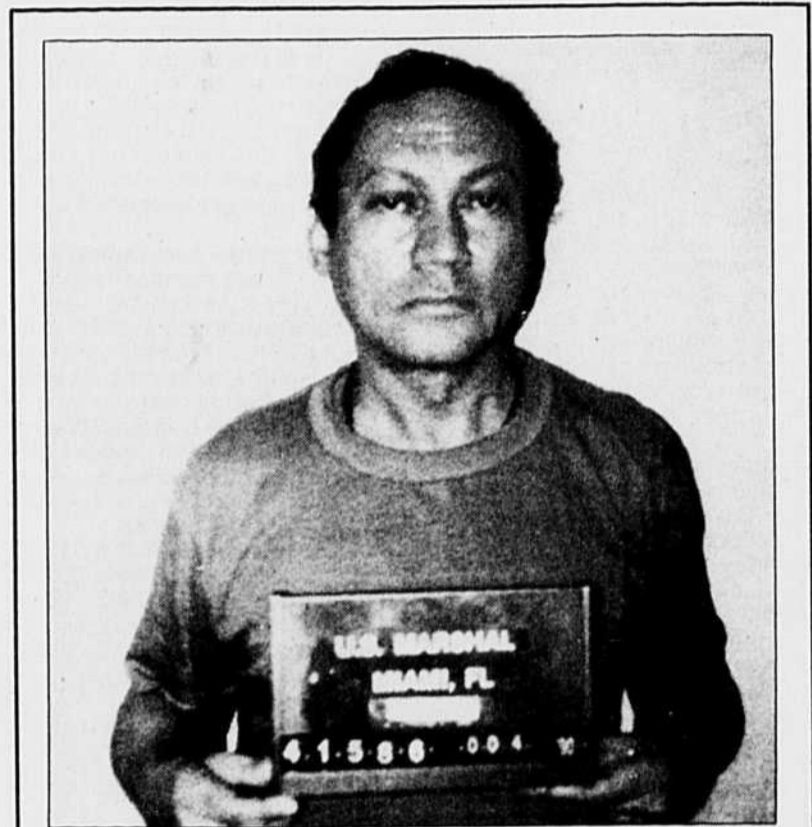
popularité de M. Brian Mulroney et de son gouvernement, le meilleur allié de M. Bourassa depuis quatre ans, continue de dégringoler comme elle le fait depuis un an.

Il peut sembler abusif à certains de comparer les affres du Lac Meech à ceux du référendum de mai 1980 au Québec. L'image a pourtant cours et n'est pas dénuée de fondement. Il est à la fois simple et justifié de dire que 1990 sera l'année du référendum du Canada anglais sur le Québec, estime William Thorsell, l'éditeur du *Globe and Mail*. Que ça plaise ou non, l'accord du Lac Meech s'est imposé comme le vaisseau-amiral de ce référendum, ajoute-t-il. Si cet accord n'entre pas en vigueur le 23 juin, le Québec en conclura probablement que le reste du Canada a répondu « non » au « oui » que le Québec a offert, il y a dix ans, lors de son propre référendum sur la souveraineté-association. L'éditeur explique l'importance, la nécessité même, de ratifier le Lac Meech.

Au Québec, il y a eu des mouvements d'appui, dont la Coalition des gens d'affaires (avec M. Claude Castonguay comme porte-parole) en faveur de Meech; mais il n'y a pas de bousculade dans les autobus, ni pour ni contre, d'ailleurs. Au Canada anglais, en revanche, on s'en préoccupe davantage, dans les deux sens, autant les opposants (Manitoba, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve) que les personnes inquiètes des conséquences d'un rejet. À preuve, les « Friends of Meech Lake » (les Amis du Lac Meech), lancés hier autour de M. Robert Stanfield, Stephen Lewis, et de la sénatrice Solange Chapat-Rolland.

Encore dans le *Globe and Mail*, le columnist Jeffrey Simpson s'inquiète aussi des « démons de la désunion ». Le Lac Meech recèle un fort potentiel de division parce qu'il a la capacité unique de rappeler au Canada anglais et au Canada français leur manque d'intérêt croissant, ainsi que leur irritation mutuelle, l'un envers l'autre. M. Simpson rappelle que cet accord est basé sur les exigences les plus raisonnables que le gouvernement du Québec ait formulées depuis 1960. Si Meech est rejeté, il semble inconcevable que tout autre gouvernement québécois ait moins d'exigences. D'oui, encore une fois, la nécessité d'adopter Meech.

Le jour même où M. Simpson lance son plaidoyer, le caricaturiste



Filmé, fiché, fichu
PHOTO AP

Cette photo de police du général Noriega, rendue publique par les autorités américaines jeudi, a fait le tour du monde hier. Un secret quasi-total et des conditions exceptionnelles de sécurité

continuaient d'entourer le général hier. L'ancien homme fort du Panama serait détenu dans un lieu appelé « le sous-marin », une pièce réservée en général aux témoins de l'accusation protégés par les U.S. Marshalls et située dans le sous-sol du vieux Palais de Justice fédéral de Miami. Autres informations page A-5

du *Globe and Mail* montre M. Bourassa, tout énervé et criant « *Call the cops!* » (Appelez la police!) parce que, sous un énorme « Joyeux Noël », il vient d'apercevoir, en lettres minuscules : « *Merry Christmas* ». Sans forcer la note, on peut noter que le ressentiment envers le Québec a fait des adeptes, ainsi que le « *Let them go!* » relevé par M. Gérard Bergeron et d'autres. Ainsi, trois Manitobains sur cinq opinent que la situation serait pire dans l'Ouest si l'accord Meech est adopté. En revanche, s'il est rejeté, autant de Québécois seraient favorables à ce que le Québec devienne un État souverain, associé économiquement au reste du Canada, selon Sorécom. Selon Gallup, un Canadien sur trois accepte l'idée d'une sécession du Québec. Deux Québécois sur cinq appuieraient la séparation, soit 5 % de plus qu'à l'été dernier.

Certes, il faut évaluer les sondages avec circonspection, d'autant que, dans ce cas, ils réfèrent à des questions hypothétiques. Ils n'en indiquent pas moins, à mesure que l'échéance approche, des tendances inquiétantes pour ceux qui préoccupent l'avenir et la stabilité du Canada, ce pays qui est incapable de se définir, ainsi que l'indique M. Fernand Dumont. Les signes discordants continuent de se multiplier, de part et d'autre. Tandis que le gouverneur-général sortant, Mme Jeanne Sauvé, plaide en faveur du Lac Meech, ainsi que la reine l'avait fait elle-même à Québec, le 23 octobre 1987, un chroniqueur de *The Gazette* n'hésite pas à accuser : « Pendant qu'ailleurs les murs tombent, le Québec reconstruit ses siens ! » Et son collègue Bill Johnson tonne tous les deux jours contre l'hypocrite Mulroney et l'infâme accord Meech. Rien de moins, et rien !

Pendant que des personnalités canadiennes se regroupent pour tenter de sauver le Lac Meech, et que le ministre fédéral responsable, M. Lowell Murray, reprend le bâton du pèlerin (lundi, avec M. Franck McKenna, du Nouveau-Brunswick), le premier ministre de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, poursuit sa croisade pour un accord élargi. Le 19 janvier, il sera même au Canadian Club de Montréal pour faire part de ses revendications, sur le modèle de celles de ses amis Trudeau, Chrétien, Carstairs, et consorts.

Ainsi, c'est surtout au Canada anglais que l'on commence à s'agiter. Au Québec, comme l'a bien noté Mme Gretta Chambers (*The Gazette*, jeudi), la souveraineté n'est plus envisagée comme une menace ou une panacée; elle est vue comme une option parmi d'autres, non pas avec enthousiasme, mais comme une possibilité raisonnable en cours de route si le Québec ne peut obtenir satisfaction sur le plan constitutionnel. Si le Lac Meech faillit, concluent, plusieurs Québécois seront fort désappointés. Mais ce sera ce qu'ils considèrent comme une faillite (*failure*) du Canada qui les rend tristes et mal à l'aise. Pour le moment, ils

considèrent leurs propres options avec une certaine sérénité.

On ne saurait mieux dire.

Pour éviter l'impasse, le 23 juin, concoctera-t-on d'ici là un accord parallèle, une résolution d'accompagnement, une entente politique, quelque compromis qui apaise M. McKenna et les deux autres provinces récalcitrantes, plus le Parti libéral du Canada, plus le NPD ? De toute évidence, les manœuvres de sauvetage, délicates et complexes, sont à l'oeuvre ici et là, discrètement pour l'heure. Elles prendront de l'ampleur au fil des prochaines semaines.

La réponse, cette fois, n'est pas celle du Québec, mais du reste du pays : *What does Canada want?* Rendez-vous historique en perspective, un peu partout autour des feux de la prochaine Saint-Jean... Dans l'honneur, peut-être, mais sans enthousiasme.

◆ Québec

les passagers de la banquette arrière d'une auto doivent attacher leur ceinture, que s'il s'y trouve des mineurs qui ne sont pas attachés le chauffeur du véhicule perdra trois points de démerite.

La Sûreté du Québec a annoncé jeudi qu'elle avait pris l'initiative de ne pas vérifier pour le moment si les passagers sur la banquette arrière des autos ont bouclé leur ceinture de sécurité.

Un porte-parole de la SQ a expliqué que l'organisation policière avait été forcée de prendre cette décision parce que la population manque d'information au sujet de cette loi.

La Sûreté a expliqué jeudi que la population manque d'information au sujet de cette loi et que depuis le 1^{er} janvier, elle inonde ses bureaux d'appels téléphoniques à ce sujet.

Les gens veulent notamment savoir quoi faire dans le cas de trois enfants assis sur la banquette arrière, quand il n'y a que deux ceintures de sécurité, ce qui est très fréquent. Doit-on en attacher deux ensemble ou faire installer une ceinture supplémentaire ?

Lors du décret, la RAAQ avait annoncé qu'il y aurait concertation avec les corps policiers, aussi bien municipaux que provinciaux, ce qui n'a pas encore été fait, selon la SQ.

Un porte-parole de la SQ a affirmé que le corps policier est en mesure d'appliquer la loi que les agents ont étudiée et connaît bien.

« On est en mesure de pouvoir l'appliquer. Sauf que quand les citoyens du Québec ne savent pas exactement quels sont les règlements, c'est assez difficile pour le policier dans le champ d'appliquer cette réglementation là. »

Il ne s'agit nullement d'une guerre ou d'un conflit entre la SQ et la RAAQ, a confirmé le porte-parole.

Dans son communiqué, M. Elkas rappelle que l'efficacité de la ceinture dans la réduction des blessures et des mortalités sur les routes a été amplement démontrée.

WEEK-END

SAMEDI

Exposition thématique *Place au poète!*, du 8 au 12 janvier de 11 h à 17 h à l'Université de Montréal, Salle de muséologie Marius-Barbeau, Pavillon Lionel-Groulx, 3150 rue Jean-Brillant. Entrée libre. 343-6577.

Présentation du film : *Fiero, l'été des secrets*, au Plateau-Mont-Royal, 465, av. Mont-Royal est, aujourd'hui à 14 h. 872-2266.

Le Centre de ressourcement Laval offre un atelier sur le thème : *Pourquoi tant de nouvelles religions au Québec?*, par Adèle Brodeur du Centre d'intervention sur les Nouvelles Religions, le 17 janvier de 19 h 30 à 21 h 30, au 235-A, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides. 668-3670.

Le Centre charismatique Christ-Roi, 9430 rue Lajeunesse à Montréal, vous offre une fin de semaine sur le thème *La puissance du nom de Jésus*, le samedi 20 janvier de 9 h à 22 h, et le dimanche 21 janvier de 9 h à 17 h. Entrée libre. Rens. : 381-2196 ou 725-8167.

Les Sorcières d'Hélène invitent les personnes seules de 30 ans et plus tous les samedis à des soupers-causeries : *Parler pour Parler*, à la Maison Perrault, 67 St-Antoine est à Montréal. Réserv. : 279-7846 du jeudi au samedi de 9 h à 11 h (Hélène Gosselin).

Ce soir à 19 h 30, Forum lutte ouvrière organise une table ronde sur le thème : *États-Unis, hors du Panama! Solidarité avec les peuples d'Amérique centrale!*, à la Librairie Pathfinder, 6566, boul. St-Laurent. 273-2503.

Samedi 20 janvier de 9 h 30 à 16 h, journée d'espérance pour personnes seules, animée par l'abbé Jacques Nourissat, au Grand Séminaire de Montréal, 2065, rue Sherbrooke ouest à Montréal. Inscr. : 931-7311 (Ghislaime Thibault).

M. Édouard Roy invite le grand public à se joindre aux méditations pour la paix qui ont lieu tous les dimanches soirs de 19 h à 20 h, au 3643 rue St-Laurent, 3^e étage à Montréal. 845-8022.

DIMANCHE

Aujourd'hui à 11 h, à l'accueil Bonneau,